

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

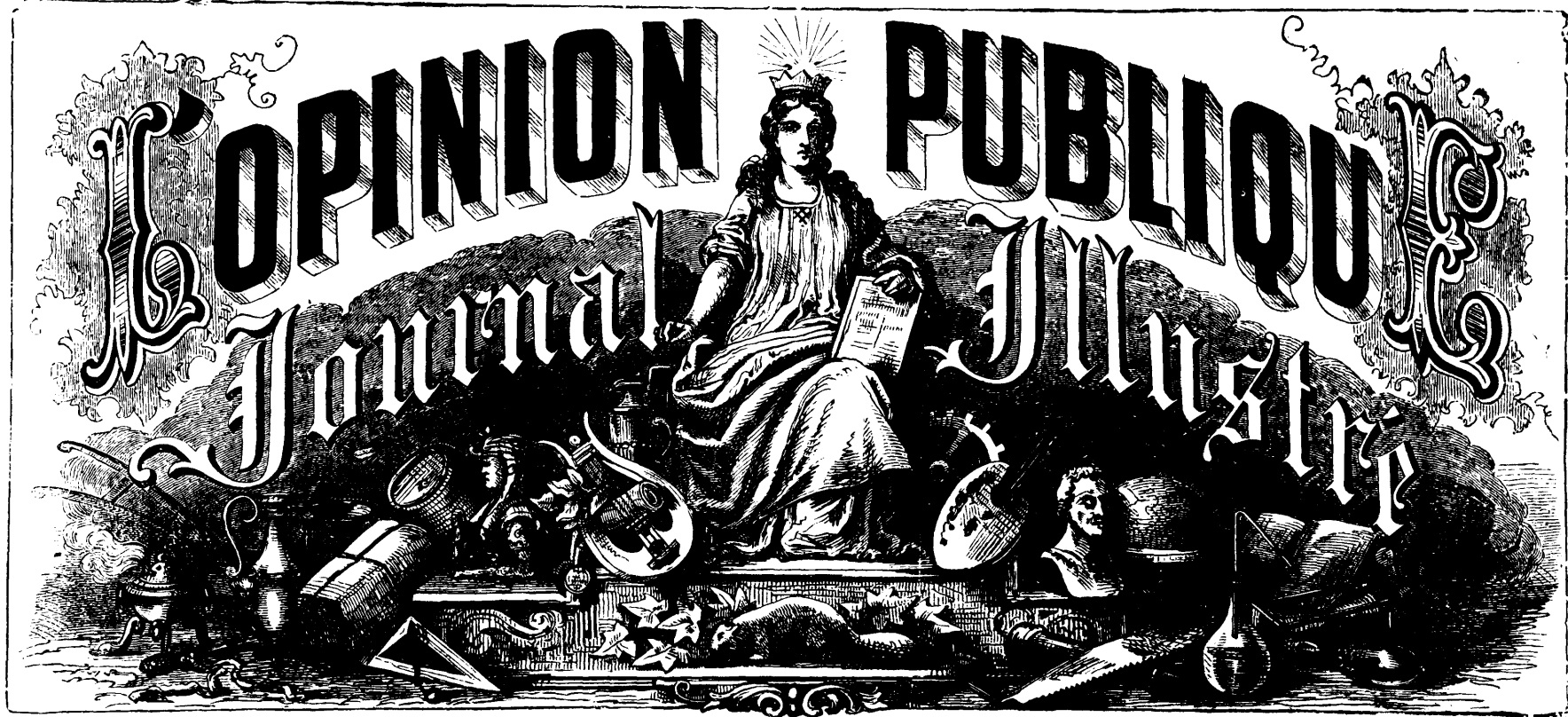
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. VI—No. 18.

MONTREAL, JEUDI, 6 MAI 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

GRAVURES SUR ACIER.

Nous avons fait un tirage très soigné, sur papier à dessin, de quelques GRAVURES SUR ACIER publiées récemment dans L'OPINION PUBLIQUE. Nous continuerons la série, et petit à petit, nos abonnés pourront se former, à très-peu de frais, une belle collection de chefs-d'œuvre, soit pour encadrer, soit pour mettre en portefeuille. Nous annoncerons la série à mesure qu'elle se produira. Nous offrons maintenant :

MARGUERITE : par BERTRAND, sur papier 16 x 23
OPHÉLIE : par BERTRAND, sur papier 16 x 23 pour \$1.00 la paire.
LA BECQUÉE : par de JONGHE, sur papier 23 x 32, pour 75 centims.

L'on recevra ces gravures, soigneusement enroulées sur un rouleau de bois et affranchies, par la poste, en retour du prix indiqué, qui devra accompagner la commande.
S'adresser à

LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS,
MONTREAL.

LE CANADA FINANCIER

Dans un précédent article nous avons montré les progrès généraux, l'augmentation de nos revenus réalisés depuis la confédération. Aujourd'hui, la comparaison de notre état financier commercial avec celui des Etats-Unis ne laisse pas, en dépit des assertions contraires, que de témoigner en faveur de notre développement.

Le fait paraît sans doute extraordinaire à beaucoup d'esprits ; mais les chiffres sont là qui corroborent nos prétentions.

Ainsi, prenant comme point de comparaison, aux Etats-Unis, les banques nationales—système qui embrasse tout le territoire de la République—et, au Canada, seulement les banques incorporées des Provinces de Québec et d'Ontario, nous trouverons une différence considérable, tout à fait en notre faveur, entre les deux situations.

Ainsi, au 1er de mars dernier, le capital des banques nationales aux Etats-Unis s'élevait à \$496,000,000 ; les dépôts à \$654,000,000 ; la circulation à \$325,000,000.

Afin de bien faire juger les progrès accomplis, et mieux ressortir la différence entre les deux pays, jetons un regard en arrière ; prenons la période comprise entre 1868 et 1875, et l'on verra :

Banques Nationales des Etats-Unis.

	Capital	Circulation	Dépôts	Escompte
1868...	\$29,000,000	\$10,500,000	\$33,000,000	\$53,000,000
1870...	\$32,000,000	17,800,000	49,000,000	74,000,000
1873...	52,000,000	25,000,000	62,000,000	122,000,000
1875 Pré.	59,000,000	23,000,000	74,000,000	145,000,000

Banques Incorporées des Provinces d'Ontario et de Québec.

	Capital	Circulation	Dépôts	Escompte
1868...	\$29,000,000	\$10,500,000	\$33,000,000	\$53,000,000
1870...	32,000,000	17,800,000	49,000,000	74,000,000
1873...	52,000,000	25,000,000	62,000,000	122,000,000
1875 Pré.	59,000,000	23,000,000	74,000,000	145,000,000

On voit par ce tableau que la moyenne de l'accroissement des opérations des banques a été beaucoup plus grande au Canada que chez nos voisins. Le rapport de l'augmentation des affaires de tout genre dans les institutions financières des deux pays peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Circulation	Dépôts	Escompte
Etats-Unis...	18 p. c.	9 1/3 p. c.	9 1/2 p. c.	45 p. c.
Canada.....	104 p. c.	130 p. c.	124 p. c.	173 p. c.

Maintenant, si l'on veut connaître le développement des institutions financières proportionnellement à la population des deux pays, donnant 35,000,000 aux Etats-Unis—il faut défalquer des 40,000,000, chiffre réel, cinq millions des Etats du sud où le système des banques nationales ne fonctionne pas—et 3,500,000 à Québec et à Ontario réunis, l'on arrive à trouver ceci :

	Capital par tête	Circulation par tête	Dépôts par tête	Escompte par tête
Etats-Unis....	14	9	18	27
Canada.....	17	6	21	40

Il est juste d'ajouter qu'un grand nombre d'affaires se traitent aux Etats-Unis par des particuliers qui font la banque, mais l'avantage en fait d'escompte, de facilité de crédit par conséquent, n'en reste pas moins au Canada.

Chez nos voisins, les institutions financières sont établies sur une moins grande échelle qu'ici, et chaque banque n'a guère qu'un seul bureau. En Canada, au contraire, les banques sont des sociétés incorporées, disposant de capitaux considérables et ayant partout de nombreuses succursales.

Voici, concernant ce dernier objet, la moyenne des opérations de chaque établissement dans les deux pays :

Banques des Etats Unis.

Moyenne du capital	Moyenne de la circulation	Moyenne des dépôts	Moyenne de l'escompte
\$340,000	160,000	320,000	475,000

Banques du Canada.

\$2,040,000	790,000	2,500,000	5,000,000
-------------	---------	-----------	-----------

Ces chiffres, ainsi que le dit le *Monetary Times*, montrent clairement la position respective des banques au Canada et aux Etats-Unis, ainsi que la responsabilité de ceux qui sont chargés de leur administration.

A. ACHINTE.

ECHOS DE PARTOUT

Cheque forçat qui sort du pénitencier de l'état de Nevada reçoit \$25.

Le cardinal Manning est le huitième prélat anglais qui ait été élevé au cardinalat depuis la réforme.

Il y a deux sœurs veuves, à Atlanta, Ge, qui sont âgées respectivement de 15 et 13 ans.

Nos pères se contentaient en moyenne de 50 à 60 grammes de poivre par an. Aujourd'hui, nous en consommons environ 70 grammes.

Il y a à présent à Londres 41 théâtres et 4,000 acteurs et actrices, et dans toute la Grand-Bretagne, le nombre des théâtres est de 230.

Un monument consistant en un obélisque de marbre, vient d'être érigé à Galuzza, près de Florence, à la mémoire de l'astronome Donati.

Le Japon vient d'établir un service postal avec les Etats-Unis d'Amérique et, en veine d'introduire les us et coutumes de l'Europe, il se propose d'essayer le système du gouvernement parlementaire.

L'une des villes qui aient fait le plus de progrès aux Etats-Unis, depuis le dernier recensement, est Indianapolis, capitale de l'Indiana. En 1870, la population était de 48,000 ; aujourd'hui, elle est de 70,000.

Longtemps les juifs du Ghetto romain furent considérés et traités comme des parias. Aujourd'hui, il signor Alatri, riche marchand juif du Ghetto, est l'un des élus de la ville de Rome au Parlement italien.

M. Michaelis, l'agent littéraire américain en France, a déposé 10,000 francs chez un banquier, et qui seront donnés en prix pour le meilleur drame français en prose, et qui sera représenté au centenaire de Philadelphie.

Le bourgmestre d'Amsterdam, qui est venu à Paris pour assister à l'inauguration de l'Opéra, a fait l'acquisition d'un certain nombre de tableaux, un entre autres de Courbet. Malgré son désir, il n'a pu acquérir aucune œuvre d'Henri Régnard.

La consommation du chocolat n'a cessé de progresser en France. Tandis qu'en 1815, elle s'élevait, par an et par tête, à 20 grammes seulement, elle est aujourd'hui de 200 grammes. En Angleterre, la consommation est la même qu'en France ; mais en Espagne, elle est double.

Le shah de Perse vient de faire acheter pour son compte soixante mille chassepots français au gouvernement prussien, qui a mis comme condition à ce marché que preuves seraient faites de la destination réelle des armes vendues.

Les anciens habitants de l'Angleterre devaient être doués d'une force des plus respectables, si l'on en juge par le fer d'une gaffe et par celui d'une lance pesant : le premier, 52 livres, et le second 32, qui ont été trouvés dans

le lac Kappley et présentés à la reine Victoria. Ces pièces doivent être conservées à Windsor.

En France, il se consomme actuellement par tête 1 kilogramme 24 de café ; mais en Hollande, chaque habitant en consomme 6 kilogrammes 3 ; en Belgique, 4 kilogrammes 7 ; aux Etats-Unis, 4 kilogrammes ; en Danemark, 3 kilogrammes 3 ; en Suisse, 3 kilogrammes ; en Allemagne, 2 kilogrammes 22 ; dans les pays Scandinaves, 2 kilogrammes ; en Autriche, 800 grammes ; en Angleterre, 800 grammes.

A Vienne, au faubourg de Mariabiff, trois jeunes gens, fils de propriétaires aisés, ont été pris d'un beau zèle philanthropique et matrimonial. Ils ont fondé une association dont les membres ne peuvent être choisis que parmi les fils de propriétaires, qui s'engagent à l'épouser que des jeunes filles sans dot et sans espérance de fortune à venir. Une amende d'environ 20,000 francs est imposée à qui viole l'engagement. Les sommes ainsi payées formeront une masse devant servir à doter des jeunes filles pauvres.

Ce ne sont pas seulement les chevaux qui, en Angleterre, atteignent des prix que l'on pourrait qualifier d'extraordinaires, sinon d'exagérés. Lors d'une vente de vaches faite ces jours derniers dans le comté d'Essex, des vaches ont été cédées moyennant 6 695 francs ; quelques-unes ont atteint 7,000 francs, d'autres 5,000, 4,000 et plus de 2,000 francs. Ces animaux sont destinés par leurs acquéreurs à produire des races laitières hors ligne.

La vente de la propriété littéraire des œuvres de Michelet a eu lieu en l'étude de M. Meignen, notaire. MM. Michel Lévy se sont rendus adjudicataires moyennant 56,500 francs, ce qui, avec les frais de vente, la reprise des volumes restants et environ 18,000 francs à payer pour les deux volumes inédits de l'*Histoire de l'Empire*, élève à plus de 100,000 francs le prix total de cette propriété. On peut donc dire que désormais la propriété littéraire n'est plus un vain mot.

Tandis qu'en France, le thé est généralement considéré comme un remède à l'usage des gens à migraines ou pour ceux qui se donnent une indigestion, il est devenu pour les Anglais une boisson presque commune. En 1839, la consommation annuelle du thé s'élevait en Angleterre à 500 grammes par tête ; en 1860, à 1,000 grammes ; en 1867, à 1,350 grammes. En France, il se consomme aujourd'hui 8 grammes 3 par tête et par an, contre 4 grammes en 1830. Il est vrai que c'est pour se consoler de la privation du vin qu'ils n'ont pas, que les Anglais font une telle consommation d'eau chaude teintée.

Si la *Gazette de France* est le plus ancien des journaux français, en Allemagne, c'est la *Gazette de Spener* qui, jusqu'à ces derniers temps, pouvait revendiquer ce privilège. Elle avait été fondée le 1er juin 1740, sous le règne de Frédéric le Grand. Déjà, à cette époque, Berlin avait la prétention de devenir la capitale de l'Europe, car sur l'écusson que tenait un aigle, on lisait le titre du journal : *Gazette de Hanse et de Spener*, puis la devise : *Vérité et Liberté*, et de son bec, l'aigle laissait tomber des livres et des écrits sur un globe terrestre sur lequel on lisait : *Berlin et Europe*. Berlin n'est pas encore la capitale du monde civilisé, ni du monde libéral, bien loin de là, et la *Gazette de Spener* a vécu, car elle vient de se fusionner avec la *Gazette nationale*.

La banque de l'Indo-Chine vient d'être créée. Elle a pour objet principal les prêts sur récoltes et marchandises, le prêt sur valeur et l'escompte du papier de commerce.

On ne compte plus au Brésil que 1 million 402,000 esclaves. La province de Rio-de-Janeiro est celle qui en possède le plus : elle en a 352,000. La province de Minas Geraes, dans laquelle se trouve le district des diamants, en compte 235,000.

Parmi les provinces brésiliennes, il en est quelques-unes, comme la province de Saint-Pal, qui importent un certain nombre d'esclaves pour leurs plantations, non pas de la côte d'Afrique, où la traite a complètement cessé, mais des autres provinces où les cultures sont moins florissantes. D'après un article de la loi du 28 septembre 1871, qui a réglé l'état présent et futur des esclaves, tout esclave non enregistré sur les contrôles de l'administration provinciale devient libre par le fait même du défaut de déclaration. A partir de la promulgation de cette loi, les enfants nés d'esclaves sont libres.

M. Stowe, professeur, et Mme Harriet Beecher Stowe, célèbre comme auteur de *l'Oncle Tom*, ont acquis une honorable fortune dans la culture des lettres, mais ni l'un ni l'autre, nous apprend un correspondant américain, ne dépense plus qu'autrefois pour les besoins ou les plaisirs de la vie. Tous deux sont en quelque sorte absorbés par l'enfantement de leurs œuvres. Le vieux professeur ressemble à quelque bon fermier qui se promène les mains derrière le dos en supputant les bénéfices que lui donneront ses blés et ses cochons ; Mme Harriet Beecher est plongée dans une rêverie perpétuelle ; elle vit avec les personnages que crée son imagination. Quoiqu'ils invitent cordialement leurs amis et leurs relations à venir les voir, ils ne paraissent pas s'apercevoir le moins du monde de leur présence, vont et viennent comme s'ils étaient seuls. Miss Beecher est une sensualiste littéraire, absorbée par ce bonheur de peupler un monde idéal et toujours renouvelé.

VIEILLES GAZETTES

(Suite)

XXIV

Voici le premier acte que renferme le *Journal de la Chambre d'Assemblée* du lundi 17 décembre 1792 :

« Vers les onze heures du matin, les Honorables Pierre Panet, Jenkin Williams, et James Monk, Ecuier, Commissaires appointés sous le Grand Sceau de la Province, pour administrer les serments aux Membres de la Chambre d'Assemblée, sont venus à la Chambre, et s'adressant à Samuel Phillips, Ecuier, Greffier de la dite Chambre, lui ont demandé s'il avait reçu une liste des Membres rapportés comme devant siéger dans la dite Chambre, ainsi que les *Writs* d'Élection ; et ont été informés que le Greffier de la Couronne en Chancellerie les lui avait délivrés. Alors sur la demande qu'ils en ont faite, le Retour des Membres a été produit et les *Writs* remis par le Greffier. Sur quoi, les Membres ont été sommés de se présenter dans la Chambre devant les Commissaires ; il sont venus immédiatement, et ont procédé à prendre tour à tour le serment prescrit par l'acte 31 de Geo : III., ch. 31., suivant le Retour ; lequel serment a été administré en langue Française aux Membres parlant Français par l'Honorable Pierre Panet, Ecuier, et par l'Honorable Jenkin Williams, Ecuier, aux Membres parlant Anglais, le Greffier les appelant au livre par leurs noms l'un après l'autre suivant le rôle ci-dessus mentionné. L'Honorable James Monk, Ecuier, ouvrant chaque *Writ* en l'examinant, a répété les noms rapportés par les Shérifs et Officiers Rapporteurs. »

XXV

Ces temps sont fertiles en... surprises, pour ne pas dire plus. Le duc de Kent est reçu à Québec avec enthousiasme. Le 29 décembre 1791, on lui offre un banquet pour célébrer et son arrivée et l'inauguration du régime parlementaire. Eh ! bien, que pensez-vous que l'on fit à ce dîner, le premier de nos gueuletons politiques ? On y but, officiellement, à la Révolution française ! Le duc de Kent avala le toast sans

broncher. Bons princes, ces Anglais quand ils sont princes.

Du reste, à ces agapes, messieurs Baby et Amiot chantèrent chacun en français un impromptu de leur façon. Des gens qui avaient l'aplomb de boire en cérémonie à la Révolution de 1791, en l'année 1791, et de choquer leurs verres avec le fils d'un roi, pouvaient, à plus forte raison, donner libre cours aux effusions de la verve poétique. Le bon vin fait passer bien des couplets.

Il y avait dans l'air un vent de littérature. On annonçait la publication prochaine du *Magasin de Québec*, recueil anglais et français. Des brochures menaçaient de voir le jour : « Papiers sur l'Angleterre ; » « Lettres de l'évêque de Capse au sujet de l'établissement d'une Université ; » « L'ancienne et la nouvelle Constitutions du Canada ; » un poème : « Abraham's Plains ; » « La nouvelle constitution de France », et d'autres produits du cru. (1)

Cependant, dit M. de Gaspé, la politique de nos autorités à cette époque était soupçonneuse, et partant cruelle. On croyait voir partout des émissaires du gouvernement français. Deux Canadiens furent alors expédiés du pays : leur crime était d'avoir été à la Martinique, dans un navire américain, pour terminer quelques affaires de commerce.

Nous en avons vu bien d'autres ! Ce qui ne nous a jamais empêchés d'écrire, de chanter et d'offrir le combat à nos adversaires, quand besoin était.

Les Canadiens n'en étaient pas moins dans une inquiétante position en 1791, et de rudes attaques nous étaient portées entre la poire et le fromage, je veux dire entre un banquet de fraternité à Québec et un débat dans le parlement de Londres.

XXVI

Tant de rapports malveillants avaient été transmis en Angleterre sur notre compte, que l'acte constitutionnel, quelque satisfaisant qu'il fût, ne suffisait pas à calmer les susceptibilités de nos représentants. Rendus en Chambre à Québec, ils conservaient une attitude qui embarrassait les Anglais. La réputation d'ignorance des Canadiens était surtout le côté délicat de la position. Les Anglais d'ici savaient parfaitement à quoi s'en tenir, mais la plupart n'avaient point poussé l'esprit de justice jusqu'à tenter la réfutation de cette calomnie, et quand ils se trouvaient en présence des chefs canadiens, tous hommes profondément instruits, ils ne savaient sur quel pied danser, comme on dit. Une anecdote peindra la situation :

Mr. Panet, élu premier orateur de l'Assemblée, voyait qu'il était de convenance de se présenter chez le gouverneur. Le Jour de l'An arrivant sur ces entrefaites, il se rendit au palais de Son Excellence et fut conduit tout d'abord dans une pièce où il trouva un grenadier posté près d'une table, laquelle table portait un registre. Le grenadier prenant une plume, la lui place dans la main et lui indique la page du registre où il doit signer. Le sang de M. Panet ne fit qu'un tour. Croyant voir là une insulte directe à sa race, il ne put résister à la colère qui l'étreignait.

— Comment ! s'écria-t-il, vous doutez que l'Orateur de la Chambre sache écrire ! Et cela parce que je suis Canadien !...

Et sans attendre de réponse, il sortit du château.

Le gouverneur, informé de l'affaire, fit immédiatement préparer sa voiture, et courut offrir des explications à M. Panet, qui les accueillit en galant homme, laissa tomber sa colère et s'excusa d'avoir mal interprété un acte aussi naturel.

— Votre Excellence, dit-il en finissant, voit l'état des esprits. On nous a rendus si défiant à force de nous dénigrer, que

(1) *Journal de l'Instruction Publique*, 1861, p. 153-41.

nous soupçonnons partout des pièges ou des actes d'insolence.

Les deux personnages se quittèrent en bons termes. Il est probable que l'aventure servit à rendre prudents ceux qui nous décriaient.

XXVII

Ces agitations des esprits se traduisaient par des brochures et des couplets. Le journalisme militant demandait à naître. La *Gazette de Québec* parut secouer la torpeur dans laquelle se complaisaient ses chefs. Elle ouvrit ses colonnes à des communications qui portaient sur les devoirs des électeurs ; elle publia çà et là quelques lignes touchant les affaires publiques. Enfin, elle paraissait vouloir se transformer.

En même temps, d'autres journaux naquirent : l'un à Terre-Neuve, le *Newfoundland Advertiser*, en 1790, et le *Upper Canada Gazette*, imprimé, je crois, à Kingston.

La Rochefoucault, qui visita le Haut-Canada en 1795, dit que ce dernier journal ne comptait aucun abonné à Kingston—mais qu'en revanche la *Gazette de Québec* en avait deux dans cette ville ! A beau être nul qui vient de loin !

Le journalisme, tel que nous l'entendons, ne saurait exister sans le gouvernement constitutionnel. Il est le complément et à la fois le contrepoids de ce genre d'administration.

C'est, en effet, à l'ouverture de notre premier parlement que l'on distingue dans la *Gazette de Québec* une pointe de réforme, une tendance à peine visible il est vrai, mais qui dénonce l'instinct de jouer un rôle dans notre petit monde politique.

La même nécessité avait sans doute créé, aux deux extrémités du fleuve Saint-Laurent, les deux feuilles dont je viens de citer les noms.

Quant aux Canadiens Français, ils étaient moins ardents que les Anglais à se servir de la presse périodique. Ce n'est pas qu'ils n'en sentissent le besoin, sans doute ; mais ayant avant tout à se défendre et non pas à attaquer, ils croyaient peut-être trouver dans la *Gazette de Québec* un secours efficace et moins susceptible d'éveiller les appréhensions du pouvoir, que ne l'eût été un journal fondé et soutenu exclusivement par eux. Calcul assez juste, en ce qu'il consistait à tourner les armes de l'ennemi contre lui-même.

La force de nos écrivains ne pouvait s'appuyer sur l'étude des principes constitutionnels anglais, nous étions privés des moyens de faire cette étude. Les anti-Canadiens n'étaient pas plus savants, mais ils avaient à leur compte le préjugé et la haine qui ne mesure rien. De là ces attaques fréquentes contre nous. De là aussi notre tiédeur apparente dans la riposte.

La race française attend toujours qu'elle soit poussée au pied du mur avant de tirer parti de ses ressources naturelles. Nous avons la patience et le droit en notre faveur. C'est au moment d'être écrasés, c'est à l'heure suprême que nous nous roidissons. Singulier peuple !

Garneau nous apprend que, dans sa jeunesse, on copiait à la plume les livres qui étaient restés dans le pays après la conquête, ou qui arrivaient de France par de rares occasions. Il faut entendre ici principalement les ouvrages d'économie politique (rares à cette époque) et ceux qui s'occupaient de l'administration de la chose publique dans un pays libre.

La littérature du grand siècle et même celle de l'école de Voltaire nous étaient familières.

Les écrits traitant des principes et du fonctionnement de la constitution anglaise étaient inconnus chez nous en 1790, lorsqu'il plut à M. Pitt de nous gratifier d'un mode de gouvernement calqué—disait-il—sur celui de l'Angleterre. Nous fûmes la

dupe de cette promesse si belle, si belle qu'elle dépassait nos espérances. Avoir une constitution semblable à celle de la mère-patrie, c'était un bonheur inespéré—nous n'osions pas demander autant ! Il est vrai que nous ne connaissions cette merveille que par ouï dire, mais enfin nous savions qu'on y trouvait la responsabilité ministérielle, des libertés politiques très-étendues, une égalité devant la loi qui charmait à la fois l'oreille et le cœur. Hélas ! *too good to be true* !

La première session du premier parlement eut lieu, et l'on s'étonna du peu de latitude qu'offrait le nouveau régime à nos justes instincts de liberté. Un soupçon se répandit : Nous aurait-on joués ? Est-ce que l'on ne pourrait pas se procurer un livre traitant de cette matière, et par là voir où nous en sommes ?

Après des recherches, on trouva un livre, un unique exemplaire de je ne sais plus quel auteur. De Lolme peut-être.

Alors, comme il n'existait ni télégraphe, ni bateaux à vapeur, ni même de service postal commode, deux ou trois députés se mirent en marche pour visiter à domicile chacun de leurs collègues. Arrivés chez l'un d'eux, ils se prenaient à commenter le livre de la science nouvelle, à en extraire des passages, à les comparer avec les détails de notre constitution, et quand la leçon était finie, en route ! c'était au tour du comté voisin—et ainsi de suite par toute la province.

Une tempête sortit de là. Le semblant de constitution anglaise combiné par M. Pitt fut battu en brèche—on sait le reste.

BENJAMIN SULLIVAN.

(A continuer)

PERSONNEL

M. Honoré Plamondon a été nommé estimateur à la douane de Québec, en remplacement de M. Duncan McPherson, décédé.

Le gouverneur-général, parti d'Ottawa la semaine dernière pour Québec, s'embarquera dans un steamer de la ligne Allan le 8 mai.

M. Selwyn, de l'exploration géologique, partira bientôt pour la Colombie Britannique, dans le but d'explorer les rivières Fraser et de la Paix.

La *Gazette Officielle* de la semaine dernière contient la nomination de M. Smith au poste de commandant de la milice du Canada, et celle du lieutenant-colonel Powell comme adjudant-général.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer James Weldon, Augustus B. Filion, Patrick Kelley et William Cook, écrivains, commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le township de Grenville, dans le comté d'Argenteuil. Ancienne commission révoquée.

Il a aussi plu à Son Excellence de nommer Bruno Pelletier, écrivain, de Saint-Laurent, Isle-d'Orléans, registraire de la division d'enregistrement de l'Isle-d'Orléans, dans le comté de Montmorency, en remplacement de Pierre Gosselin, écrivain, décédé.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, par ordre en conseil du 14 avril courant, d'approuver le transport des minutes et répertoires de William Ritchie, écrivain, de la ville de Sherbrooke, notaire, à Daniel Thomas, écrivain, notaire, aussi de Sherbrooke, en vertu de l'acte 33 Victoria, chapitre 20.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer William Murray, Charles Bellehumeur, Paul Bissonnet, John Donnelly, Paul Desrochers, Louis Lefebvre et Louis Nadeau, écrivains, commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans la paroisse de Sainte-Brigide, dans le comté d'Iberville. Ancienne commission révoquée.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs de la Société de Construction du comté d'Hochelaga :

L'hon. Juge J. U. Baudry, Président ; Joseph Gauthier, écrivain, maire d'Hochelaga, Vice-Président ; D. Bolland, écrivain, conseiller d'Hochelaga ; l'hon. G. Ouimet, M. P. P. ; C. E. Schiller, écrivain, G. C. ; E. Desjardins, écrivain, M. D. ; P. A. Rodier, écrivain ; J. B. Galipon, écrivain ; J. D. Pelletier, écrivain.

L'hon. Edward Hale est mort à Québec, le 27 avril, à l'âge de 74 ans. Il était chancelier de l'Université du "Bishop's College," avait été secrétaire du gouverneur-général des Indes de 1823 à 1828 et membre du conseil spécial du Bas-Canada en 1839 et 1840. Il représenta le comté de Sherbrooke de 1841 à 1847, et fut nommé conseiller législatif en 1867.

M. Letellier, notaire, de St. Cuthbert, a été nommé greffier de la Cour de Circuit pour le comté de Berthier, en remplacement de M. E. Emond, décédé.

PREMIER SPECTACLE

...L'un des domestiques, allant à la ville, en a rapporté à Valfeuillu de grandes affiches. Il y en a de jaunes et de rouges ; sur la rouge est représentée une aimable jeune fille sautillant sur la pointe du pied sur le dos d'un cheval emporté, tandis que la jaune laisse voir un dompteur à la mine féroce et à la taille svelte, debout au milieu de ses lions affamés.

La vue de ces images a plongé François et Toto dans des rêveries infinies. Ils les ont d'abord regardées en silence, puis ils se les sont fait expliquer, et enfin, quand ils ont eu compris de quoi il s'agissait, ils se sont écriés avec un entrain et un ensemble admirable : Oh ! maman, nous voulons voir !

—Il y a des lions, maman, hein ?

—Et des chevaux ?

—Et des polichinelles ?

—Et des pierrots aussi ? demande Toto.

—Je crois bien !

—Ah ! quel bonheur !

—Allons-y tout de suite, déclare résolument Toto ; et sa mine joyeuse tombe quand on lui dit qu'il faut attendre le lendemain.

Enfin, le lendemain arrive, les petits ont leurs costumes neufs. Ils sont gentils, ils sont frais, ils sont joyeux, la mère est bien plus joyeuse encore. On s'entasse dans la grande voiture ; le babil commence et ne tarit pas ; cent fois les enfants répètent la même question, et cent fois reçoivent pour réponse les mêmes douces paroles.

A chaque maison qu'il aperçoit :

—Est-ce ça ? demande Toto.

Et ça lui semble ne jamais approcher ; la route dure pour ces petits impatientes.

—Le lion ne mange pas l'homme ? Oh non ! murmure Toto en réponse à ses propres réflexions, et sa pensée s'évertue à se figurer le spectacle qui l'attend.

—Voilà ! s'écrie soudain François.

Et il ne se trompe pas ; une grande conférence en planches toutes bariolées d'affiches rutilantes, se laisse voir entre les arbres qui bordent la promenade qui sert de ceinture au gros bourg de Ch... Il y a un certain va-et-vient, et quelques groupes endimanchés se pressent aux portes. On descend ; les enfants, un peu effrayés, tiennent fortement serrée la main dans laquelle la leur repose.

On entre, les petits yeux s'écarquillent démesurément.

—Il fait donc soir ici ? interroge François, tout surpris de l'éclairage quand le soleil brille au dehors.

On arrive à la loge où l'on se case ; on prend place, les deux gamins au premier rang.

—C'est beau, ici ! exclame Toto, levant ses regards en haut, les tournant à droite à gauche, enfin, suffoqué d'un spectacle aussi grandiose.

L'énorme baraque est couverte en dôme, partout des drapeaux multicolores sont plantés en guise d'ornements. Entre les interstices des planches mal jointes on aperçoit çà et là quelque lambeau du ciel, et le jour véritable tâche de pénétrer. L'éclairage est assez brillant. L'orchestre lance déjà des accords formidables ; les premières loges, grossièrement construites,

sont presque de niveau avec l'arène, tandis que sur les gradins supérieurs s'entasse le public. Comme c'est jour de fête, il y a foule et les marchands d'oranges et de sucre d'orge font de bonnes affaires. Les enfants regardent avec envie les friandises peu affriolantes qu'on leur offre, mais sur ce chapitre la maman est inexorable. Toto voit le marchand s'éloigner d'un œil de regret ; mais François, qui a déjà un petit cœur d'aristocrate, comprend que rien de cela n'est digne de lui et supporte la privation avec stoïcisme. Bientôt, ni lui ni l'autre n'y songent plus : la porte qui conduit aux écuries s'est ouverte, et dix clowns entrent en culbutant.

—Oh ! maman ! s'écrient à la fois les deux enfants ; puis désireux qu'elle ait sa part de plaisir :

—Regardez, oh ! regardez ! et en même temps part de leur poitrine un pur et joyeux éclat de rire.

Les dix clowns sont en effet ébouriffants avec leur visage tout barbouillé de blanc, leurs sourcils incroyables et leurs pommettes d'un éclat si étouffant. Ils roulent de grands yeux et se disloquent dans leurs costumes collants. L'un s'approche du public et secoue la crête qui s'élève de son petit bonnet de laine ; ils s'enlacent, se jettent en l'air, se rattrapent, se tiennent sur une jambe, sur un bras, sur la tête, et puis recommencent à culbuter comme si tout leur plaisir était là.

François et Toto sont haletants. Ces figures bariolées, ces habits pailletés, ces gestes invraisemblables, ces dislocations, les frappent d'une espèce de stupeur : ils ne savent s'ils doivent rire ou avoir peur. Mais soudain Toto fait une découverte :

—Maman, voilà l'Alphabet, et il montre du doigt un clown vêtu de blanc, sur le dos duquel d'immenses lettres noires forment un nom.

—Il y a un F, dit François.

—Et un E, répond Toto.

Et les voilà applaudissant et fous de joie de rencontrer un alphabet ambulant, ils le suivent des yeux, quand en deux bonds le clown saute au dehors de l'arène :

—Est-ce que c'est fini ? dit Toto d'un air navré.

Mais la réponse vient d'elle-même : d'un geste superbe, le premier écuyer a ouvert la porte basse, et un cheval café au lait entre en bondissant ; sur la planche couverte d'un caparaçon rouge et qui sert de selle, une nymphe, la bouche en cœur, se tient droite, les bras arrondis ; elle jette des baisers aux spectateurs, et Toto ne trouve rien de mieux que de lui rendre la pareille. Les écuyers, en file, suivent celui qui tient le fouet dont il bat le sable sous prétexte d'exciter l'allure paisible du coursier fringant ; la brave bête va d'un pas sûr et magnifique, s'encapuchonnant, step-pant et ayant l'air de faire les cent diables.

—Hop ! hop ! fait l'écuyer à la raie médiane, au faux-col irréprochable.

—Hop ! hop ! répète d'un petit fausset la charmante amazone. Elle fait bouffer le tube de sa jupe, s'agenouille, se relève, se balance, sourit, et enfin se prépare à s'élaner à travers les cerceaux qu'on va lui tenir. Elle recueille ses forces et fait faire au cheval un tour plus lent ; les clowns sont là grimpés sur le bord du balustre, se faisant à eux-mêmes les fines plaisanteries d'usage.

—Voilà l'Alphabet, remarque Toto, et voyant les cerceaux élevés à une hauteur formidable :

—Est-ce qu'elle va s'enlever ?

En avant la musique ! Le cheval prend le galop, l'écuyer fait mine de courir, et l'incomparable amazone prend son élan. Elle se baisse, se ramasse, se jette en avant, le papier se déchire, on aperçoit une jupe, puis, soudain, elle reparait cambrée, triomphante, se balançant sur le dos de son fidèle bucéphale.

Les enfants suivent des yeux, arrêtent leur respiration, et brisent avec elle chaque cercle de papier. Elle a fini : les clowns retombent à terre, et quand l'Alphabet attrape délicatement l'un de ses collègues par... le fond de sa culotte, François et Toto trépignent : c'est du délire !

—Qu'est-ce qu'il y a encore, maman ?

C'est la grande attraction, la troupe choisie de jeunes acteurs, tout un petit peuple qui va représenter *Cendrillon*, mais une histoire de *Cendrillon* dans laquelle l'Empereur Napoléon Ier, le roi de Prusse, le czar de toutes les Russies, le roi de Grèce, et, en général, les souverains de l'Europe, jouent un rôle très-actif.

Il y a un petit carrosse traîné par de petits chevaux montés par de petits seigneurs, conduits par de petits cochers.

—Je voudrais une voiture comme ça, moi, dit instantanément Toto.

Le drame se déroule : au bal, les têtes couronnées font danser *Cendrillon* ; minuit sonne, elle s'enfuit. On essaye la fameuse pantoufle, car c'est tout de suite demain, et, enfin, en grande pompe la nocce défile, les souverains suivant en phalange serrée. On applaudit à tout rompre ; tout le petit peuple déguisé, fardé, panaché, est ravi et répond au public par des révérences, les fillettes posent la main sur leurs lèvres, et les souverains vont jusqu'à saluer très-bas. *Cendrillon* fait des mines, elle traîne sa queue, elle regarde en l'air, elle fait sa princesse. La musique reprend encore un galop final où chacun déploiera ses grâces, et la troupe joyeuse s'enfuit et disparaît.

Nos deux garçons n'ont pas perdu la tête ; ils commencent à s'habituer au spectacle, ils font des remarques, ils interrogent ; leurs bonnes figures sont si franchement épanouies que les parents échan-gent un regard de tendresse. Toto a pris la chose tellement à cœur, que des petites gouttes de sueur perlent sa lèvre. La maman lui passe doucement son mouchoir sur le visage, elle l'évente.

—J'ai chaud, avoue Toto en gonflant les joues.

—Veux-tu t'en aller ? dit le papa.

Toto est assez fin pour rire ; il se retourne et n'est plus qu'à ce qui se passe dans l'arène.

Un gros bonhomme entre accompagné de deux bambins : c'est le père et les enfants, sujets tout à fait remarquables, dit l'affiche. Le vieux clown est d'un sérieux épique ; son costume est de quatre couleurs et sa perruque rouge est la plus désopilante qu'il ait jamais été possible d'imaginer. Il tourne la tête de droite et de gauche sans qu'un sourire détende sa face blafarde, éclairée seulement par des yeux ronds et deux gigantesques sourcils qui s'élancent en paraphe vers le crâne.

Les enfants sont tout semblables ; leur corps grêle paraît plus mince encore sous le maillot collant, et rien de plus grotesque que ces visages d'enfants cachés sous la plaque de fard. Au plus grand, qui a peut-être sept ans, il manque les dents de devant, et cette bouche dégarnie lui donne un petit air de vieux qui serre le cœur des mères et qui fait éclater de rire les enfants.

Le gros clown et les petits tiennent chacun en main deux clochettes, et les voilà qui se mettent à en jouer comme d'un instrument, avec une précision effrayante ; les enfants font vibrer avec harmonie et mesure ce qui ne paraît qu'une vulgaire sonnette ; comme leur père, ils se cambrent, ils se baissent, ils tournent la tête, ils la penchent sur une épaule, ils clignent l'œil, ils ouvrent la bouche, ils font des grimaces au public, ils se tiennent sur un pied, et pendant tout le temps continuent leur musique. Ils comprennent tout déjà, et cette science fait peur chez ces créatures dont la vie est à peine commencée.

C'est un étrange spectacle que celui de cette foule réunie, assemblée curieuse, regardant comme un plaisir deux gamins de cinq et sept ans se torturer à la faire rire ; car, à peine les clochettes posées, sur un signe, les pauvres victimes se sautent sur le dos et roulent en cabriolant d'un bout de l'arène à l'autre ; puis le petit monte sur les épaules du plus grand, et ce faible corps tremblotant en soutient un autre qui semble pouvoir à peine se tenir en équilibre, et comme cela, en triomphe, ils s'en vont. Les oranges pleuvent dans l'arène et ils reviennent les chercher, sautant dessus et tournant vers le public leur visage peint et faux, au milieu duquel étincelle le pur sourire de l'enfance.

—Ah ! qu'ils sont gentils, ces petits ! répètent François et Toto.

—Est-ce que tu voudrais faire ça, Toto ? demande le papa.

—Ah ! non, répond le gros paresseux.

Et on est bien heureux de sentir que les siens ont un nid bien clos, et l'on voudrait que tous les petits misérables en eussent un aussi !

La mère est sérieuse, elle pense ; mais Toto et François ne réfléchissent pas encore, Dieu merci ! Il y a à s'occuper du trapèze, et sans la moindre émotion ils regardent l'acrobate se soutenir dans le vide, tantôt par un seul doigt de la main, tantôt par les pieds. Pendant que les femmes détournent la tête pour ne pas voir fendre l'air par cet homme qui semble devoir venir se fracasser la tête sur le sol, les gamins, eux, le suivent tranquillement des yeux et n'ont pas peur.

Et les merveilles se succèdent ; l'homme qui marche sur les échasses succède à celui qui roule des boules, qui les lance, qui les fait tourner, et qui finit par être une boule lui-même ; et le cheval dompté en liberté qui vient se mettre à genoux, s'asseoir, et auquel on sert son dîner ! Et des cavaliers plus étonnants les uns que les autres, et, enfin, les bêtes féroces... Mais ça, c'est trop. A la première vue des lions, Toto se serre contre sa mère ; au premier rugissement, François a pâli, et quand une énorme lionne se dresse formidable dans un coin de la cage :

—Allons-nous-en, allons-nous-en ! part comme un cri de détresse du cœur de Toto.

—Partons, dit la maman.

On prend les enfants qui se blotissent dans les bras qui les portent en se bouchant les oreilles pour ne pas voir !

On est au dehors ; la voiture attend ; on repart. Bientôt la terreur passagère est oubliée, et maintenant va venir la meilleure part de tout plaisir : on se souvient !

BRADA.

TABLETTES LOCALES

L'industrie semble se réveiller dans notre province. De tous côtés des associations se forment et s'incorporent pour l'exploitation de nos ressources et la fabrication de produits canadiens. C'est d'un excellent augure.

Saint-Jean crée : "Compagnie manufacturière de Saint-Jean."

"L'objet pour lequel son incorporation est demandée est l'exploitation de la cordonnerie et de diverses autres branches d'industrie manufacturière."

"Les opérations de la dite Compagnie seront poursuivies dans la ville de Saint-Jean, dans le district d'Iberville, dans la province de Québec."

"Le montant du fonds social de la dite Compagnie sera de quatre-vingt mille piastres, divisé en seize cents actions de cinquante piastres chacune."

"Les noms, résidences et professions des requérants sont : Louis Molleur, fils, écuyer, bourgeois ; Théophile Arpin, écuyer, commerçant ; Isaac Coote, écuyer, bourgeois ; Joseph Edouard Clément, écuyer, marchand ; Jacques Eméric Molleur, écuyer, marchand ; Emilien Zéphirin Paradis, écuyer, avocat ; James Mac Pherson, écuyer, marchand ; Arcade D.celles, écuyer, marchand, et Félix Gabriel Marchand

écuyer, notaire, tous de la dite ville de Saint-Jean, et tous sujets de Sa Majesté de naissance. Lesquels requérants seront les premiers directeurs de la dite Compagnie."

Sainte-Zotique ne veut point rester en arrière et crée : " la Compagnie manufacturière de Ste. Zotique."

" L'objet pour lequel l'incorporation est demandée est de poursuivre des affaires de manufacture générale, en bois de toute description ; et aussi pour faire fonctionner une fonderie pour la manufacture de poêles et autres ouvrages en fonte.

" La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera au village Saint-Zotique, dans la paroisse Saint-Zotique, dans le comté de Soulanges, district de Montréal.

" Le montant du fonds social de la dite Compagnie est de dix mille piastres.

" Le nombre d'actionnaires est de deux cents, et le montant de chaque action est de cinquante piastres.

" Les noms, réidences et professions des requérants sont : Gaspard Benoit, entrepreneur ; Joseph-Benoit Barré, bourgeois ; Dam-Marie-Olivine Ste. Marie, épouse séparée quant aux biens du dit Joseph-Benoit Barré, et autorisée à l'effet des présentes ; François-Xavier L. Vézina, prêtre ; Olivier-François Prieur, marchand ; Joseph-Edouard Gourdeau, bourgeois ; Jean-Baptiste Elie, jr., cultivateur ; Joseph LaFouche, bourgeois ; Jean-Baptiste Guillier, bourgeois ; Julien Giroux, cultivateur ; François Prieur, cultivateur, tous de la dite paroisse Saint-Zotique ; Cyprien Gélinas, marchand ; William Duckett, marchand, tous deux du village de Coteau Landing ; Joseph Henry Wilson, marchand ; Georges Hyacinthe Dumesnil, notaire, tous deux de la dite paroisse de Montréal, et Gélidon Beauvais, commerçant, de Collins' Bay, dans la province d'Ontario.

" Les noms des premiers directeurs sont les dits Joseph-Louis Barré, François-Xavier L. Vézina, Olivier-François Prieur, Cyprien Gélinas et Gaspard Benoit, qui sont tous sujets-nés de Sa Majesté et résident dans la province de Québec."

Saint-Romuald de Farnham cède au mouvement et vient de recevoir des lettres-patentes incorporant " Edward Donahue, marchand ; Pierre Hébert, aubergiste ; Daniel B. Meigs, commerçant ; Joseph Smith, meublier, et Joseph Leguin, fils, marchand, tous de la même paroisse de Saint-Romuald de Farnham, dans le comté de Missisquoi, dans la province de Québec, dans le but de faire et manufacturer toutes espèces d'ouvrages en fonte, fer ou autres métaux ou en bois, ainsi que des engins, machines et tous instruments, soit pour fins d'agriculture ou autres, sous le nom de " La Fonderie et Machinerie de Farnham," avec un fonds social s'élevant en totalité à vingt-cinq mille piastres, divisé en deux cent cinquante parts de cent piastres chacune.

" Dité au bureau du secrétaire de la province de Québec, ce dix-neuvième jour d'avril mil huit cent soixante et quinze."

La ville de Montréal, elle, forme une association en faveur de l'éducation sous le nom de " Montreal Proprietary School."

" L'objet pour lequel son incorporation est demandée, est pour ériger et maintenir une ou des bâtisses devant servir pour l'éducation, c'est à savoir, pour une école où sera donnée une éducation libérale semblable à celle obtenue dans les écoles publiques d'Angleterre.

" Les opérations de la dite Compagnie seront poursuivies seulement dans le district de Montréal, province de Québec.

" Le montant du fonds social de la dite Compagnie sera de vingt mille piastres, divisé en deux cents actions de cent piastres chacune.

" Les noms, domiciles et professions des requérants sont : Andrew Allan, écuyer ; Richard B. Angus, écuyer, banquier ; George A. Drummond, écuyer, marchand ; Peter Redpath, écuyer, marchand ; William T. Benson, écuyer ; William F. Kay, écuyer ; George Stephen, écuyer, marchand ; Henry Lyman, écuyer, marchand ; et Alexander T. Paterson, écuyer, marchand, tous de la dite cité de Montréal, et tous sujets de Sa Majesté de naissance ou par naturalisation, et seront les premiers directeurs de la dite Compagnie."

Voici quelques statistiques concernant l'ouverture de la navigation en Canada :

En 1862 la navigation s'est ouverte le	23 avril
1863	25 "
1864	13 "
1865	10 "
1866	19 "
1867	22 "
1868	17 "
1869	22 "
1870	18 "
1871	8 "
1872	1 Mai
1873	25 Avril
1874	25 "

Ainsi depuis dix ans la navigation ne s'est jamais ouverte avant le 8 avril.

Depuis 1831 aucun vapeur océanique n'est arrivé ici avant le 22 avril.

LE STEPHENSON FRANÇAIS

MARC SEGUIN

" Si les admirables locomotives anglaises se meuvent avec une vitesse qui effraie l'imagination, disait Arago à la tribune de la Chambre des députés, le 24 juin 1837, elles le doivent à la belle découverte de notre compatriote, Marc Seguin. Cet illustre ingénieur était né le 20 avril 1786, à Annonay, dans cette ville active et industrielle, la patrie des inventeurs des ballons et celle de l'un des pères des chemins de fer. Quelque temps après sa sortie du collège, Marc Seguin, soutenu et encouragé par son oncle, l'un des Mon golfier, quittait le magasin de draperie paternel pour se livrer à l'étude des arts mécaniques.

Pour ses débuts, en prenant pour point de départ l'idée des ponts suspendus en cordages ou en lanières de cuir usités depuis longtemps aux Etats-Unis, et après des expériences très-savantes sur la résistance des câbles métalliques, il imagina les ponts dits de fil de fer, dont il mitra le type par celui qu'il construisit sur le Rhône, entre Tain et Tournon. Plus de quatre cents ponts de cette espèce, dit Perlonnet, ont été construits sur des points différents, depuis l'invention de Seguin, tous d'après des procédés analogues, et c'est encore un pont de fil de fer que les Américains ont construit pour le passage d'un chemin de fer sur le Niagara.

Cinq ans plus tard, il tentait les premiers essais de navigation à vapeur sur le Rhône, et ce fut au cours de ces expériences, assez peu concluantes d'ailleurs, que lui vint l'idée de la chaudière tubulaire, idée grandiosement simple à laquelle le monde allait être, quelques années plus tard, redevable des merveilles de locomotion qui nous sont aujourd'hui coutumières, mais qu'on était bien loin de pressentir, même alors que l'on construisait des chemins de fer.

L'Anglais Stephenson avait inventé la locomotive, mais ces machines, étonnamment puissantes déjà, ne pouvaient guère que parcourir 5 kilomètres à l'heure. Marc Seguin venait de construire, non pas, comme on l'a dit, le premier, mais le second chemin de fer de France, celui de Saint-Etienne à Lyon. (Le premier allait de Saint-Etienne à Andrézieux.) Il avait fait preuve, dans le difficile tracé de cette ligne, de toutes les prudentes habiletés, de toutes les savantes audaces. Le chemin existait, qui, comme tous ceux que possédait déjà l'Angleterre, allait rester à l'état de voie propre à faciliter et non pas à accélérer la traction des fers ; mais il suffit que Marc Seguin appliquât aux machines de Stephenson sa chaudière tubulaire, pour que le problème de la locomotion rapide se trouvât résolu. Là est le grand, l'impérissable titre de gloire de Marc Seguin.

Dès 1827, M. Seguin, après bien des recherches et des essais, imagina de faire traverser le corps de la chaudière, par suite l'eau à vaporiser, par des tubes de cuivre débouchant d'une part dans le foyer, de l'autre dans la cheminée, et de forcer la flamme et les gaz chauds de la combustion à passer par ces tubes pour se rendre du foyer dans la cheminée. Cette disposition permet d'accroître l'étendue des surfaces chaudes en contact avec l'eau, et, avec cette étendue, le volume de la vapeur produit, tout en conservant à la chaudière des dimensions restreintes. Telle est la chaudière tubulaire qui vint rendre possible ce qui ne l'était guère avec la chaudière ordinaire. C'est par la supériorité que lui donna sur ses concurrents l'emploi d'un appareil du type Seguin qu'au célèbre concours de locomotives qui eut lieu à Liverpool, le 6 octobre 1829, Stephen put remplir toutes les conditions du programme et battre tous ses concurrents en faisant circuler sa locomotive, la *Fusée*, avec une vitesse variant, suivant le poids à traîner, de 6 à 10 lieues à l'heure.

L'appareil de Marc Seguin permit donc à la France de revendiquer une part très-large dans l'invention de la locomotive. Il réalisa aussi deux progrès importants : la substitution des rails en fer aux rails de fonte employés en Angleterre, et celle des traverses en bois aux dés en pierre sur lesquels reposaient les rails.

Les bornes forcément restreintes de cet article ne nous permettent pas de décrire, ni même d'énumérer tous les travaux de Marc Seguin qui, jusqu'au dernier jour, consacra, avec des allures originales, la lucidité de sa puissante intelligence, partageant son temps entre l'étude des problèmes mécaniques les plus hardis et le soulagement des malheureux dont il n'attendait pas les sollicitations, mais qu'il savait découvrir et secourir d'une manière

ingénieuse et féconde. Il vivait retiré dans sa famille, à Annonay, où il vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences et officier de la Légion d'honneur.

P. H.

NOS GRAVURES

La Cathédrale de Vienne

Un des plus remarquables édifices gothiques de l'Allemagne, et placée sous l'invocation de St. Etienne. Commencée en 1144, elle fut achevée en 1147, détruite par des incendies et rebâtie en pierre calcaire sous Rodolphe de Habsbourg (1329-1364).

On trouve une intéressante monographie de cette belle cathédrale dans le *Guide de Paris à Vienne* de M. Paul Joanne. L'église métropolitaine en forme de croix latine est longue de 300 pieds, large de 100, haute de 66 et couverte en tuiles émaillées.

Le tour du sud a 490 pieds de haut et se termine en pyramide : des fenêtres supérieures, auxquelles on accède par 533 marches de pierre, on découvre Vienne, ses faubourgs, les champs de bataille de Lobau, de Wagram, d'Eylau (Aspern) et d'Essling. Sa plus grosse cloche, fondue en 1711 avec 180 canons pris aux Turcs, pèse 17,700 kil. ou 35,400 livres. La tour du nord est inachevée.

On pénètre dans Saint-Etienne par cinq portes dont l'une, celle de l'ouest, attire surtout l'attention des voyageurs. C'est la porte romaine des Géants (Reisenthor), entourée de meurtrières et flanquée de deux tours de 180 pieds (tour des Patens), avec porches sculptés.

L'intérieur est divisé en trois nefs, éclairé par 31 fenêtres et soutenu par 18 piliers isolés et 18 pilastres.

La Leçon d'Anatomie

Sur cette œuvre du peintre hollandais, de l'immortel auteur de la *Résurrection de Lazaire*, le *Christ chassant les vendeurs du Temple*, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à un célèbre critique défunt, Gustave Planche, l'analyse de ce tableau : " C'est ici une œuvre de pure réalité ; mais quelle réalité ! Le Dr. Tulp explique à ses élèves les fonctions des muscles fléchisseurs de la main ; il soulève avec la pince les tendons qui leur servent d'attache. Les élèves, réunis autour du cadavre, suivent d'un œil attentif la démonstration du professeur.

" Qui de plus simple, quoi de plus aride en apparence qu'un tel sujet ? Et pourtant Rembrandt a tiré d'une telle donnée un tableau qui, sans acception de doctrine et d'école, peut passer à bon droit pour une des œuvres les plus solides de la peinture moderne.

" Ce qui donne à ce tableau une valeur inestimable, ce qui fait de cette scène d'amphithéâtre quelque chose d'intéressant pour ceux mêmes que la science n'a jamais intéressés, c'est l'étonnante variété que Rembrandt a su imprimer à la physiologie des élèves. Toutes les nuances, je dirais volontiers tous les degrés de l'intelligence se peignent dans l'attitude et le regard des auditeurs : l'un, qui a deviné la démonstration, se borne à constater par le regard ce qu'il savait d'avance ; un autre contemple d'un œil étonné ce qu'il n'a pas su deviner ; un troisième regarde sans comprendre ; un quatrième suit d'un œil distrait la démonstration du professeur, comme s'il ne trouvait pas dans son intelligence la force d'accorder ce qu'il voit avec ce qu'il entend. La mort placée devant nos yeux n'a rien de hideux, rien

qui repousse le regard ; la chair inanimée n'est pas encore atteinte par la décomposition. Si le sang ne circule plus dans les veines et dans les artères, les tissus placés entre la chair et la peau n'ont pas encore été dénaturés. Si la donnée appartient à la réalité, si elle ne relève ni de l'histoire, ni de la poésie, ni de la légende, il n'est pas moins vrai que Rembrandt a su l'idéaliser par l'expression variée des physionomies.

" Envisagée sous cet aspect, la leçon d'anatomie n'est plus un tableau purement anecdotique, mais un tableau de l'ordre le plus élevé.

" L'intérêt moral, ajouté à l'intérêt de l'imitation, recommande cette œuvre, non seulement à ceux qui veulent copier habilement la réalité, mais bien aussi aux esprits plus délicats qui cherchent, dans les traits du visage, l'expression tout à la fois précise et variée des sentiments humains."

Ce tableau est aujourd'hui au musée de La Haye.

Une matinée de printemps à la campagne

Vous vous êtes trouvés au moins une fois, n'est-il pas vrai, à la campagne pendant une belle matinée de printemps ? Vous avez souri au gai soleil, inondant montagnes et plaines, prairies et villages de ses rayons clairs et tiède ; vous avez humé la brise toute chargée de rustiques senteurs. Sentant sourdre en vous les effluves d'un sang vivifié et circulant plus rapide, vous avez éprouvé comme une sorte de rajeunissement au spectacle de cette nature renaissante ! vous vous êtes abandonnés au charme délicieux de ces splendides matinées, où dans les champs qui s'éveillent, sous les bois qui verdissent, sur les ruisseaux qui murmurent, courent comme de langoureux frissons ?

Eh bien ! notre gravure représente un des moments de ce renouveau où, comme dit le poète :

Les bourgeons entrouvrant leurs feuilles résineuses,
Les oiseaux déliant leurs langues amoureuses,
Et le ciel, et la mer, et les prés, et les bois,
Tout sourit, tout s'anime et tout chante à la fois !

Ophélie

Une des héroïnes les plus sympathiques des créations de Shakespeare, et l'un des personnages les plus dramatiques de la magnifique pièce d'*Hamlet*.

La gravure nous représente Ophélie à la scène V du IV^{ème} acte.

La tendre jeune fille qui aime Hamlet et en est aimée, a vu son père et un de ses frères assassinés. Aussi la folie s'est-elle emparée d'elle.

Avant de chercher la mort, elle a cueilli des fleurs dans la campagne et s'est tressé une couronne.

Pendant qu'un de ses frères suivi de soldats entre en scène pour arrêter Hamlet, Ophélie, par les paroles incohérentes qu'elle prononce, augmente involontairement la soif de vengeance de son frère contre celui qu'elle aime.

Elle effeuille, en son accès de folie triste et doux, les fleurs d'un bouquet, désignant le langage symbolique de chacune d'elles ; puis, parée de sa couronne, elle court se précipiter dans les flots.

A. ACHINTE.

Les constructions élevées soit par contrat soit par spéculation, sont loin de présenter toutes les conditions nécessaires pour éloigner toute crainte de danger à ceux qui les habitent ; et le péril qui court ceux qui vivent dans de pareilles maisons consiste dans leur ignorance des calamités qui les menacent eux et leur famille.

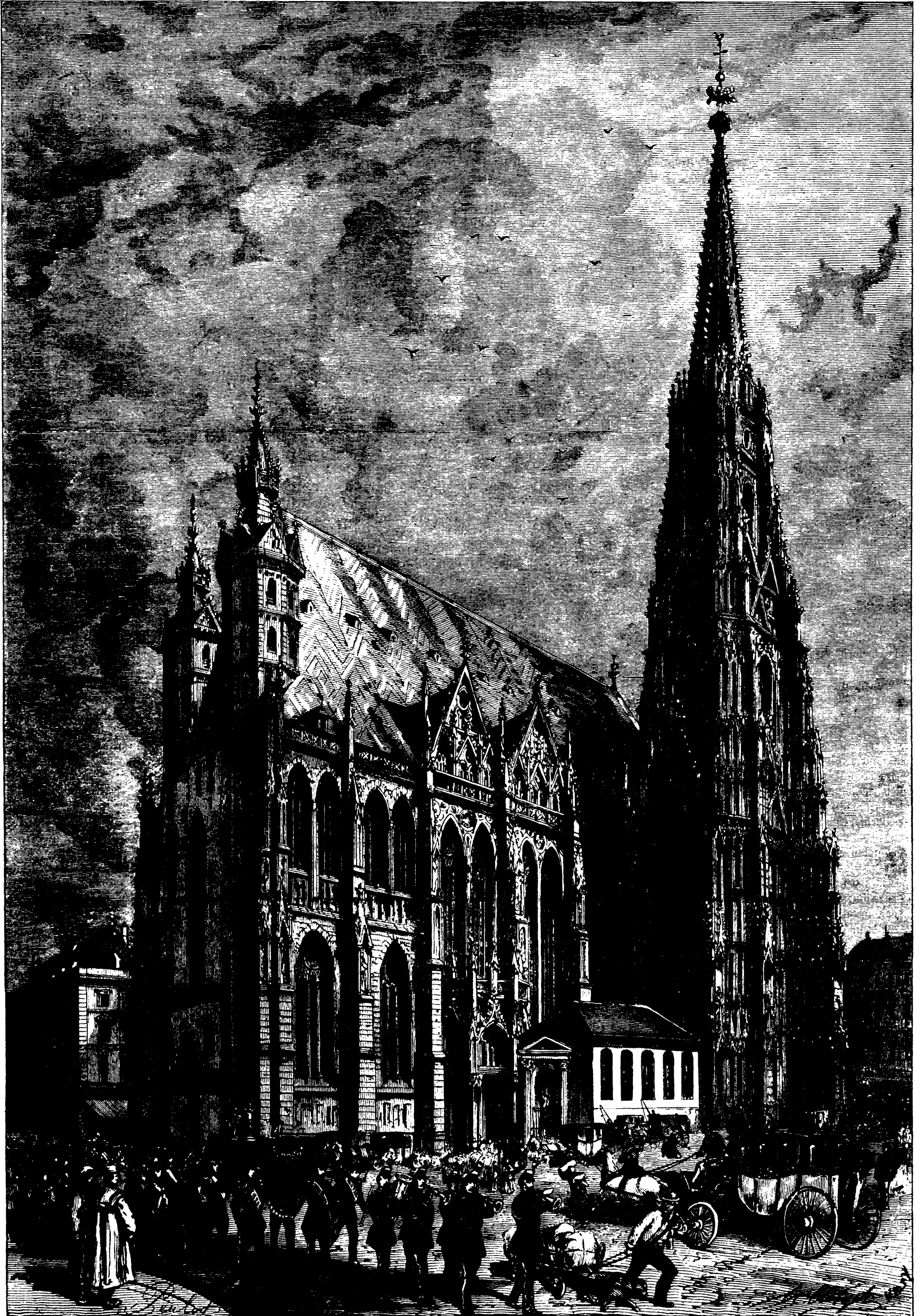
Le moyen de se préserver des conséquences de ce danger, est de s'abriter sous la sauvegarde de la *Sinacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont l'office se trouve à Montréal, No. 13, Place-d'Armes.



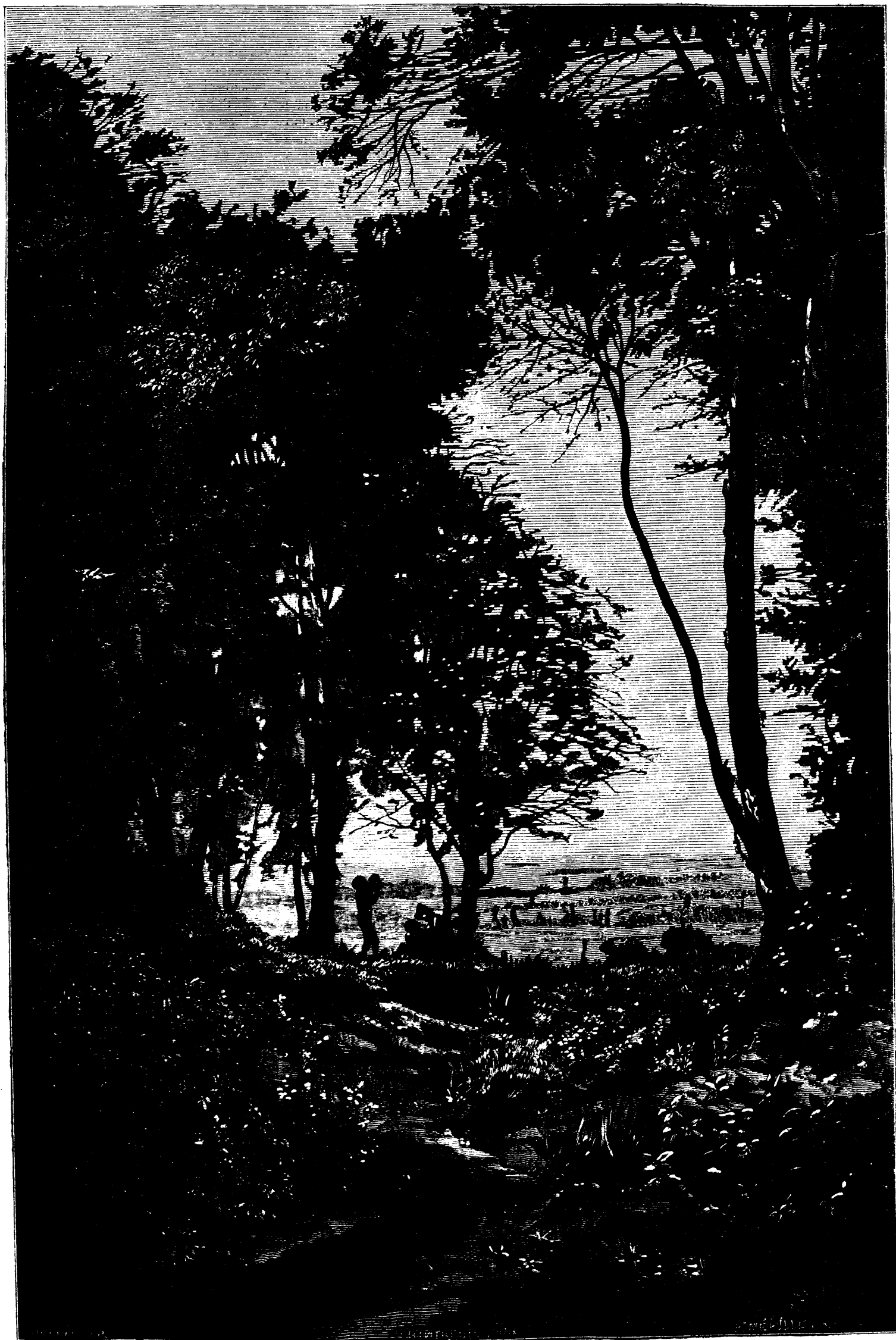
PEINT PAR M. J. BÉRTRAND

GRAVÉ PAR C. A. DE LOIS

OPHELIE



LA CATHÉDRALE DE VIENNE (AUTRICHE)



UNE MATINÉE DE PRINTEMPS A LA CAMPAGNE (D'APRÈS CHINTREUIL)



LA LEÇON D'ANATOMIE (REMBRANDT)

AU PUBLIC

Depuis quelque temps déjà on a vendu maintes fois *L'Opinion Publique*; ces jours derniers, l'on a même été jusqu'à donner le nom du nouveau propriétaire présumé. L'administration informe les abonnés et les lecteurs du journal que *L'Opinion Publique* ne change ni de couleur, ni de propriétaire, et qu'elle continuera comme par le passé, à rester neutre en politique, n'ambitionnant d'autre succès que celui de satisfaire ses nombreux lecteurs.

L'ADMINISTRATION.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Il nous est arrivé de St. Hyacinthe, la semaine dernière, tout flambant neuf, un nouveau confrère. Hâtons-nous d'ajouter que ce collègue, à couverture saumon, est une feuille spéciale on ne peut plus utile, la *Revue Agricole*, ayant M. A. Kéroack pour éditeur-propriétaire.

Ce premier numéro spécimen comprend 16 pages de texte, dont trois gravures parfaitement exécutées.

On ne saurait trop féliciter M. Kéroack et ses collaborateurs de l'œuvre qu'ils viennent d'entreprendre.

Qu'on nous permette de détacher du prospectus de la *Revue Agricole* les quelques lignes ci-dessous; elles donneront une idée complète du but que se sont proposé les directeurs:

« Aujourd'hui, la *Revue Agricole* fait son entrée dans le journalisme comme organe du cultivateur.

« Rien ne sera épargné pour la rendre non-seulement utile, mais nécessaire et indispensable à tous ceux qui veulent faire de l'agriculture une industrie rémunérative et attrayante.

« Nous entendons faire de la *Revue* une encyclopédie rurale, où tous ceux qui s'occupent des travaux des champs, de l'élevage des bestiaux, trouveront des renseignements précieux et des recettes utiles à l'économie domestique et rurale.

« Inutile d'ajouter que la politique est bannie pour ainsi dire de la *Revue* »

Le prix de la publication est \$1, par conséquent à la portée de toutes les bourses.

Le Canal Interocéanique. Route de Paya. — Tel est le titre d'une brochure de 26 pages, accompagnée d'une carte à l'aide de laquelle le lecteur peut suivre l'itinéraire parcouru par l'explorateur.

Les Français sont destinés à mettre en communication les mers et les océans. M. de Lesseps à Suez, M. Lacharme à Panama.

Ce dernier, ingénieur de l'école centrale de Paris, et fixé depuis plusieurs années dans l'Amérique du Sud, aurait découvert entre les deux océans la route la plus courte et la moins dispendieuse.

La brochure que publie à ce sujet le courageux ingénieur paraît être beaucoup plus qu'une prétention. On sait que le gouvernement américain a envoyé déjà maintes expéditions officielles pour rechercher la praticabilité d'une route canalisée à ouvrir dans l'isthme.

On prétend aujourd'hui que la dernière expédition, commandée par le capitaine Lull, a reconnu comme praticable une route dont le tracé ne sera publié que dans le prochain rapport du capitaine.

Le gouvernement colombien se réserve de faire examiner les trois routes déjà reconnues, savoir :

1o. Celle que vient d'explorer le commandant Lull et qui avait déjà été recommandée par l'ingénieur français Garella, de la baie de Limon sur l'Atlantique, à celle de Vaca del Monte sur le Pacifique; 2o. celle de la baie de Mundiga sur l'Atlantique, à l'embouchure de la rivière Chepo sur le Pacifique; et 3o. les routes du Darien visitées par le capitaine Selfridge.

Or, il arrive que cette route du capitaine Selfridge se trouve être précisément celle découverte en 1866 par notre compatriote M. Lacharme.

On ne saurait émettre un doute à cet égard, puisque le récit de ce voyage, doublement intéressant au point de vue de la science géodésique et ethnologique, parut dans le *Putnam's Monthly Magazine*, N.-Y., en mars 1869, et dans le *Star and Herald* de Panama, 17 avril 1873.

Ces notes de voyage sont fort curieuses, et nous devons ajouter qu'avec la carte sous les yeux, carte qui donne le cours des affluents de la rivière Paya, on se rend compte de la facilité relative de cette grandiose entreprise; car la hauteur du niveau le plus élevé ne dépasse pas 49 mètres, et il suffit d'une canalisation de 16 lieues.

Nous serions heureux de voir restituer à qui de droit le mérite d'une découverte aussi importante; car il ne s'agit pas moins que de raccourcir de 2000 à 3000 lieues la route maintenant suivie par le cap Horn.

Nous espérons que M. Lacharme, commençant, comme M. de Lesseps, par triompher des obstacles moraux, finira aussi, comme son heureux modèle, par réaliser une œuvre qui est sienne, et pour laquelle il a déjà pris son inscription dans le monde politique, financier et scientifique.

Il faut toujours une divinité au culte de ces Athéniens du Canada, les Québécois. Après Bellone, c'est Apollon; la lyre a remplacé le clairon. M. Lavigne est le premier ministre du dieu de l'harmonie. Il prend ses fonctions au sérieux et édite des bluettes délicieuses, des fantaisies ravissantes qui, comme les belles choses, ne brillent qu'une saison, mais qui, sachant que leur existence est mesurée, jettent tous leurs feux à la fois. Ainsi :

Les fleurs du printemps, valse brillante respectueusement dédiée à Mademoiselle Albani, transcrite pour piano par J. A. Defoy, publiée par A. Lavigne;

L'Espérance, Pauvre France! mélodie dramatique, dédiée à M. P. N. Lamothe;

L'Echo du soir, grande valse pour piano, par Napoléon Crépault, publiée par A. Lavigne, sont de charmantes compositions qui ont subi l'épreuve des connaisseurs, et que toute musicienne doit placer dans son répertoire.

Une Fleur du Carmel. La première Carmélite Canadienne, Marie-Lucie-Hermine Fremont, en religion Sœur Thérèse-de-Jésus.

Le Rév. P. Antoine Braun, de la Compagnie de Jésus, vient de publier en un volume la vie édifiante d'une pieuse Canadienne entrée aux Carmélites de Reims, et morte dans ce dernier monastère. Ce qui double l'intérêt de l'ouvrage, c'est la collection des lettres écrites par la sainte personne, tantôt à son directeur, tantôt à sa mère. On assiste là à la naissance de la vocation, on y démêle les premiers troubles et les derniers combats.

Il s'exhale de cette correspondance naïve et sincère, comme un parfum chaste et doux de sainteté; on y aperçoit briller à chaque page la flamme du dévouement qui a consumé cette âme. Cette vie pure et sainte, ainsi que les détails de l'existence quotidienne des Carmélites, offre à la fois une étude, un enseignement et un exemple. Nul artifice littéraire ne se mêle au récit; le charme et l'attrait naissent d'eux-mêmes, naturellement, comme sous

un vert gazon coule l'eau vivifiante et limpide d'une source fraîche et pure.

La Compagnie d'Imprimerie Canadienne a fait de ce volume une œuvre irréprochable de typographie: beauté du papier, fonte spéciale, marges larges, impression égale et nette, rien n'y manque, et les éditeurs d'Europe ne font pas mieux.

A. ACHINTE.

Tableau abrégé des principaux Dépôts sédimentaires de la formation Neptunienne*

Le terrain Carbonifère, ainsi nommé parce qu'il renferme en grande abondance, entre les lits pierreux qui le compose, la houille ou *charbon de terre*. En Angleterre, on le nomme *calcaire de montagne*, et calcaire métallifère, parce qu'il est très-riche en métaux; et en Belgique, calcaire carbonifère, parce qu'on y trouve beaucoup de matières carbonneuses, qui souvent colorent en bleu ou en noir la roche calcaire. Le calcaire carbonifère est quelquefois nommé *calcaire bitumineux*, parce qu'il répand une odeur de bitume quand on le brise ou quand on le chauffe. Le grès houiller est formé principalement de grès avec des schistes argilo-bitumineux et des couches de houilles ou charbon de terre. Ces grès sont composés par une ensemble de grains de quartz hyalin et de feldspath cristallin en grande partie décomposé, lesquels sont réunis par un ciment argileux, de couleur rougeâtre, bleuâtre ou grisâtre, plus ou moins micacé et rarement calcifié. Ils empiètent presque toujours les fragments plus ou moins arrondis de porphyre et de schistes, qui proviennent évidemment du terrain de transition de la contrée; ils deviennent de véritables poulingues quand ces fragments sont nombreux. Ces poudingues ont toujours un ciment bitumineux plus ou moins noirâtre, et renferment des veines ou des nids de houille. Le grès repose immédiatement sur le calcaire carbonifère en Angleterre et en Belgique. A l'époque de la formation houillère, la terre paraît avoir été occupée en grande partie par une mer peu profonde, parsemée d'îles couvertes d'une riche et puissante végétation.

Terrain Permien ou *Pénén*, tiré du Grec de *pe-nés*, pauvre (*ex fossiles*). Ce terrain se compose de plusieurs dépôts. Les plus inférieurs de ces dépôts sont composés de *nouveau grès rouge*, attendant avec des couches d'argile. Ce grès est un composé de grains de quartz hyalin blanc, plus ou moins arrondis, et de grains de feldspath cristallin, lesquels sont réunis par un ciment argilo-siliceux chargé d'oxyde de fer. On trouve au-dessous du grès rouge des *schistes bitumineux* très-remarquables par les minerais de cuivre qu'ils renferment. Plus haut on trouve un dépôt de calcaire magnésien; ce calcaire est compacte et divisé par des marnes en plusieurs assises au milieu desquelles se trouvent des dépôts salifères que l'on exploite dans plusieurs localités.

Le dépôt le plus élevé du terrain permien est le *grès vosgien*, c'est-à-dire des Vosges. Il est composé de petits grains de quartz hyalin, qui sont réunis par un ciment ferrugineux. Les couleurs les plus ordinaires de ce grès sont le rouge brique, le rouge violet, le gris jaunâtre et le blanc sale.

Terrain Triassique; il renferme trois parties principales: telle est l'origine du nom sous lequel on le désigne ordinairement. Ces trois dépôts sont: le *grès bigarré*; le *calcaire conchylien* et les *marnes irrissées*. Le *grès bigarré* se compose de couches alternatives de grès proprement dit et d'argile, constitué par une agglomération de grains de quartz amorph; très-petits, et réunis par un ciment argileux. Les couleurs du grès bigarré passent, par nuances variées, du jaune au gris, et au rouge, et sont distribuées par bandes diversément colorées. Le calcaire conchylien doit son nom au grand nombre de coquilles qu'il contient. Il se compose de couches alternatives de différentes variétés de calcaire, de dolomie et marnes. Les *calcaires* sont en général compactes, grisâtres verdâtres ou jaunâtres. La *Dolomie* est tantôt cristalline à gros grains spathiques, et tantôt à grains fins. Elle est grisâtre, jaunâtre ou rougeâtre. Le calcaire, la marne schisteuse de l'assise inférieure renferment assez souvent des rognons de silex ou pierre à fusil. Le calcaire conchylien, contient une grande quantité de coquilles.

La *Marne irrissée*. Ce dépôt se compose de couches alternatives d'un calcaire plus ou moins marneux, de marnes et de grès renfermant des paillettes de mica grisâtre, et souvent des masses considérables de gypse, sulfates de chaux ou *perle à plâtre*. On y rencontre aussi des dépôts remarquables de *sel gemme*, ou sel de cuisine, *chlorure de sodium*.

Terrain Jurassique; il doit son nom aux montagnes du Jura qu'il constitue; il s'étend en France, en Allemagne, en Angleterre et dans toutes les contrées du globe.

Ce terrain se divise en deux grands systèmes que l'on partage ensuite en plusieurs croupes: le *système du lias*, et le *système oolithique*.

* Suite de la page 147 de L'OPINION.

1o. *Système du lias*. Il se compose de grès, de calcaire à *Gryphées arguées*, de marnes et de calcaire à *Belemnites*. Le grès de lias est composé de grains de quartz très-fins, agglutinés par un ciment argilo-siliceux. Ses couleurs sont le gris blanchâtre, le gris jaunâtre et le gris rougeâtre. Le calcaire à *Gryphées arguées* se compose de calcaire compacte, d'un gris bleuâtre parsemé de lamelles spathiques. Le calcaire à *Belemnites* renferme peu ou point de Gryphées, mais un grand nombre de Belemnites, et des couches de marnes qui, déjà renferment des *oolithes ferrugineuses*.

2o. *Système Oolithique*. Ce nom lui vient de ce qu'il est composé d'une multitude de petits grains semblables à des œufs de poissons, renfermant un petit noyau plus dur, autour duquel les couches calcaires se sont accumulées.

Cette série se partage en quatre groupes: le groupe de la grande *Oolithe*, le groupe *Oxfordien*, le groupe *Corallien* et le groupe *Portlandien*. Le groupe de la grande Oolithe se compose d'abord des couches marnées, entremêlées de sable, puis des couches d'Oolithe ferrugineuse, et des bancs souvent très-épais de calcaires compactes, empiétant des Oolithes très-fines, et des argiles plus ou moins pures. Au-dessus se trouve le sous-groupe de l'*Oolithe inférieure*, constituée par un calcaire marno-compacte grisâtre reposant sur un calcaire marneux de couleur jaunâtre, schisteux et veiné de spath calcaire.

Le dépôt qui succède est la terre à foulon des Anglais (le *Fuller's earth*). Plus haut vient un dépôt de grosses oolithes-lisses, parfaitement sphériques, à couches concentriques, agglomérées par un ciment marno-compacte peu abondant; c'est le *grès Oolithique des Anglais*.

Le groupe *Oxfordien*, ainsi nommé parce qu'il forme le sol des environs de la ville d'Oxford offre d'abord une couche d'argile (*glaise*) grisâtre ou bleuâtre, dont l'épaisseur atteint quelquefois 6,000 pieds. Au-dessus se trouvent des sables et des calcaires terreux ou compactes, plus ou moins oolithiques et souvent ferrugineux. Dans les étages supérieurs, on trouve des boules siicées à laquelle on donne le nom de *Chailles* en Franche-Comté. Ce sont des Géodes coniques d'une enveloppe concentrique d'argile siliceuse plus ou moins durcie. A côté des *chailles* se trouvent encore des boules de calcaires compactes argilo-siliceux, qu'on nomme *Sphérites*, à cause de leur forme particulière.

Le groupe *Corallien*; ce nom vient de la grande quantité de coraux que renferme cette formation. Ce groupe est presque entièrement composé de calcaire. L'assise inférieure se compose de couches alternatives de calcaires compactes et marneux, grisâtres ou jaunâtres, caractérisés par la présence de l'*Oppélus* ou *coaux*, qui ont la structure saccharide (ou comme du sucre) ou qui sont passés à l'état siliceux: c'est le *coral-rug* des Anglais. Cette formation est recouverte par les calcaires oolithiques, renfermant des oolithes souvent très-grosses et de forme irrégulière; les autres constituées par des calcaires compactes qui passent, à mesure qu'ils s'élèvent, à l'état marno-compacte ou même à l'état marneux.

Le groupe *Portlandien* commence par de puissants dépôts d'argile (ou *terre glaise*) nommé argile de *Kimm ridge* qui sont très-répandus, et au-dessus desquels le terrain jurassique se termine par les *calcaires de Portland*. Ces calcaires se composent de couches alternatives de calcaires compactes, marneux, sableux et oolithiques.

Certaines couches renferment des Paludines ou des Hélices (*coquilles enroulées en spirales*) qui indiquent des cours d'eau douce dans les mers de cette époque. On rapporte à ce groupe la pierre litographique de *Solenhofen*, en Bavière. Les argiles des deux groupes précédents renferment quelques petits amas de matières combustibles.

Le terrain *Crétacé*. Ce nom lui a été donné, parce qu'il renferme une grande quantité de craie (ou *blanc d'Espagne*, *carbonate de chaux blanc*); on le divise en deux formations: l'*inférieure* et la *supérieure*.

1o. Le terrain *Crétacé inférieur*. Il se subdivise en cinq étages; ce sont, 1o. les dépôts *Wealdiens*; 2o. les dépôts *Néocomiens*; 3o. le *Grès vert*; 4o. la *Craie verte*; 5o. la *Craie tuffeau*.

1o. *Les dépôts Wealdiens*. Ils doivent leurs noms aux parties des comtés de *Kent*, de *Surrey* et de *Sussex*, appelées *Weald* (forêt), parce que c'est là qu'ils ont été le mieux étudiés. La formation Wealdienne est composée de couches calcaires, de sables ferrugineux à divers degrés, et d'argiles alternant entre elles. En France, on rapporte à la formation Wealdienne les argiles des environs de Boulogne, qui paraissent la continuation de celle de l'Angleterre, ainsi que les argiles de Forges et de Savigny, dans le pays de Bray.

1o. *Dépôts Néocomiens*. Ils sont composés par des marnes, puis par des calcaires jaunâtres plus ou moins grossiers, au-dessus desquels on voit des argiles grises, et dans quelques localités, par des argiles et des sables bigarrés de nuances variées et par des amas de minerais de fer, et dans d'autres lieux, par de puissants dépôts de calcaire compacte ou terreux, blanchâtre ou coloré. Ce terrain n'avait pas d'abord été distingué des autres étages de la formation crayeuse: de là son nom (*nouveau venu*); certaines parties avaient même été confondues avec des dépôts jurassiques; cependant sa position constante, ses fossiles

caractéristiques, en font une formation bien distincte.

30. *Grès vert.* Le Green sand des Anglais renferme des sables blancs et jaunâtres, souvent très-ferrugineux, auxquels sont subordonnés des amas calcaires; ou bien des sables remplis de petits grains verts très-abondants; plus des couches calcaires, des marnes bleues (ou *Gault*) des Anglais, des argiles, et des grès calcarifères plus ou moins solides, remplis aussi de grains verts. Ces couches succèdent à celles du terrain néocomien, et se trouvent avec ces dernières en stratification discordante dans l'Aube, d'après les observations de Leymerie.

40. *Craie verte.* Au-dessus des grès verts que nous venons de citer, la partie calcaire devient plus abondante: elle se trouve d'abord mélangée avec le grès, puis elle s'en isole petit à petit, et bientôt ne renferme plus que les grains verts, d'abord très-nombreux, mais qui diminuent ensuite successivement. Il en résulte alors ce qu'on nomme en général la *craie verte*, ou *craie chloritée*, qui est tantôt terreuse et tantôt assez solide.

50. *Craie tuffeau.* Les grains verts à leur tour finissent par disparaître en totalité, et le calcaire resté seul se présente à l'état de craie pure, de calcaire argileux et sableux, même de sable et de grès. Cet ensemble prend le nom de *craie tuffeau*. La craie ainsi nommée fournit une pierre qui d'abord est très-tendre, mais qui se durcit à l'air et peut servir aux constructions.

DR. J. A. CREVIER,
Médecin naturaliste de Montréal.
(A continuer)

HISTOIRE D'UN GOBELET

I

C'était l'heure où les noctambules sont heureux. Les boulevards sont déserts, les sergents de ville sont rares, ceux que l'on rencontre marchent d'un pas languissant, le manteau rabattu sur leurs têtes renfrognées; les becs de gaz clignotent et leurs lueurs vacillantes semblent dire:

—Nous éclairons, mais c'est bien pour l'acquit de notre conscience. La lune se cache de temps en temps derrière un nuage; les balayeurs dorment encore et c'est à peine si un éclat de rire de souper attardé trouble le silence de la nuit....

J'aime la nuit, non pour elle-même, mais pour le calme et la tranquillité qu'elle apporte avec elle. Grâce à son ombre, on peut rêver en liberté....

J'errais donc ce soir-là depuis deux ou trois heures, lorsque je me trouvai dans un quartier populaire.

Pourquoi? comment? ne demandez jamais cela à un noctambule.... En lui deux choses seulement travaillent, l'imagination et les jumbes.

Harassé, éreinté, je venais de m'étendre sur un banc, en regardant vaguement une fontaine Wallace qui se trouvait en face de moi, et je voyais tourbillonner devant mes yeux les dames qui soutiennent la coupole à écailles de poisson, quand soudain mon attention fut attirée par quelque chose d'extraordinaire.

A pas furtifs, un homme venait de s'approcher de la fontaine, et immédiatement après le bruit sec du fer qu'on brise me révélait ce qu'il venait faire là.

Ce n'était donc pas un buveur, comme je l'avais cru tout d'abord, c'était un voleur....

Et un voleur de gobelets....

Je me redressai d'un bond et m'approchai rapidement....

L'homme n'eut pas l'air de m'apercevoir....

Le délit était flagrant cependant: il tenait encore dans sa main le gobelet. Il semblait absorbé dans la contemplation de ce méchant morceau de fer battu, et deux grosses larmes coulaient le long de ses joues.

J'avoue que je fus étonné....

—Eh! l'ami, lui dis-je en lui frappant sur l'épaule, vous faites là un singulier métier.

Le voleur releva lentement la tête.

—Attendez avant de me juger, fit-il gravement.

Et après avoir déposé à terre avec soin le gobelet terni qu'il venait d'arracher, il en sortit un tout neuf de sa poche et avec sa pince le rattacha à la chaînette.

—Vous voyez, monsieur, reprit-il alors avec un triste sourire, que je ne suis pas un voleur ordinaire.

Je comprenais de moins en moins et cela devait se lire sur ma figure.

—Monsieur, me dit soudain le jeune homme, puisque le hasard vous a rendu témoin de ce que je viens de faire, je vous dois au moins l'explication de ma conduite. La voici....

En ce moment, il se tourna entièrement de mon côté et je fus frappé de l'expression douce, triste et énergique que reflétait cette physionomie....

II

—Je suis ouvrier et je reste là avec ma mère, fit-il en me désignant une des rues les plus adjacentes au boulevard. Il y a six mois environ, un matin, vers cinq heures—on se lève tôt dans notre métier—j'allais à l'atelier, quand, presque à l'endroit où nous sommes, je vis une femme que poursuivaient quelques mauvais drôles.

D'après son costume, cette femme devait être une ouvrière. Je pressai le pas, j'écartai ces messieurs qui avaient probablement trop longtemps soupé, et, m'approchant, j'offris mon bras à la jeune fille en lui disant: —Ne craignez plus rien, mademoiselle.

Lorsqu'après avoir fait une cinquantaine de pas, j'osai regarder ma compagne improvisée, je restai comme ébloui. Elle était adorablement jolie.

Je l'accompagnai jusqu'à son magasin, et là, avant de me quitter, d'une voix un peu tremblante elle me remercia simplement et me tendit la main....

C'est ainsi que j'ai fait connaissance avec Juliette.

Ce jour-là, monsieur, je n'ai pas beaucoup travaillé à mon atelier.

Le lendemain, levé une heure plus tôt que de coutume, j'attendais ma nouvelle amie. Quand je la vis arriver, je me mis à marcher lentement de façon à me laisser devancer.

Elle m'avait bien reconnu, car en passant devant moi, elle se tourna et sourit.

Je m'approchai, et cette fois nous causâmes tout le long de la route.

A partir de ce jour, il fut convenu que nous nous attendrions mutuellement pour aller à l'atelier et pour en revenir, et tous les soirs, avant de nous quitter, nous nous arrêtions sur ce banc où vous étiez tout à l'heure; nous causions, puis nous nous approchions de cette fontaine et—sans avoir soif souvent, mais par une fantaisie d'amoureux, car nous l'étions, nous portions à notre bouche le gobelet en cherchant l'endroit où nos lèvres s'étaient posées.

Nous nous donnions une poignée de main, rien qu'une poignée de main, et nous nous séparions en nous disant: à revoir.

Cela dura six mois....

Un jour, je dis à Juliette:

—Nous ne sommes pas riches, mais nous sommes jeunes et courageux; ce que nous gagnons peut nous suffire.... Voulez-vous vous marier avec moi?

—Je veux bien, répondit-elle simplement....

Le dimanche suivant, je la conduisis chez ma mère, et il fut décidé que nous nous marierions au mois d'octobre.

A cet endroit de son récit le jeune homme s'arrêta.

J'étais ému par cette naïve histoire si naïvement racontée, et presque inconsciemment je demandai:

—Nous sommes à la fin d'octobre, vous êtes marié sans doute?

—Marié! répondit dououreusement l'ouvrier... Juliette se meurt.... Demain, elle sera peut-être morte..... Mais les minutes valent des jours maintenant; venez, j'acheverai en chemin de vous expliquer ce que vous m'avez vu faire.

Il remplit d'eau le gobelet et se dirigea vers la rue qu'il m'avait désignée quelques instants auparavant. Je le suivis.

—Hier, reprit le jeune homme, quand je suis rentré de l'atelier, Juliette était bien faible. J'étais assis à côté d'elle, contemplant sa pauvre figure amaigrie, quand soudain:

—Joseph, me dit-elle, je voudrais boire encore une fois dans le gobelet de cette fontaine où si souvent nous avons bu ensemble.... Nous étions bien heureux alors!..... Il me semble que cela me ferait du bien et que n'ayant plus d'avenir, je revivrais du moins une seconde fois dans le passé....

—Qu'auriez-vous fait à ma place? Le désir d'une mourante, c'est sacré.... Et voilà comment vous m'avez surpris en flagrant délit de vol.

Pour toute réponse, je lui tendis la main, et cinq minutes après, je ne sais comment cela s'était fait, mais j'entraï dans la chambre de Juliette.

L'ouvrier n'avait rien exagéré: la mourante était admirablement belle.

En voyant entrer son fiancé qui tenait à la main le gobelet plein d'eau, son œil s'illumina d'un éclair, sa lèvre palie esquissa un sourire navrant où se lisaient toutes les espérances perdues, et elle soupira: merci.

Elle essaya de se soulever et de saisir la banale tasse de fer, elle ne le put.... Le jeune homme voulut l'approcher de sa bouche.

—Non, fit-elle, bois avant, toi!

L'ouvrier obéit....

L'œil de la moribonde suivait tous ses mouvements, et quand de nouveau son fiancé lui offrit le gobelet, elle choisit la place où s'étaient appuyées les lèvres de son amant, y colla les siennes, aspira quelques gouttes d'eau, ferma les yeux et mourut en murmurant:

—Je t'aime!

Je restai là le reste de la nuit à veiller la morte avec l'ouvrier. Il me semblait que cet inconnu était un ami: les cœurs honnêtes et simples ont un irrésistible attrait.

Je lui épargnai toutes les formalités qui doivent être atroces quand on souffre, et je le quittai en lui promettant de le revoir bientôt.

III

La vie de Paris est tellement absorbante que je ne l'ai revu qu'un an après.

C'était un dimanche!

Je le trouvai dans sa chambre, assis devant une petite table sur laquelle étaient étalés de menus objets qui avaient appartenu à la pauvre morte.

Au milieu brillait le gobelet de la fontaine Wallace....

L'ouvrier me reconnut, me tendit la main et dit en me désignant cette modeste chapelle du souvenir:

—Vous le voyez, je ne puis pas, je ne veux pas oublier!

Pauvre garçon!

VICOMTE JEAN.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lifond et cie. 25 cents la boîte.

NOUVELLES DIVERSES

La banque de Montréal a expédié à Londres pour une valeur de \$10,658 de vieilles pièces d'argent anglaises.

Il vient de se fonder un hôpital à Sherbrooke. Il porte le nom "d'Hospice du Sacré-Cœur"; les Sœurs de Charité de St. Hyacinthe en ont la direction.

Depuis 1870, la population de Manitoba a presque doublé, l'augmentation, d'après le rapport du ministre de l'Intérieur, étant de plus de 8,000.

On annonce que l'intention des directeurs des chemins de fer du Canada Central, de Brockville et d'Ottawa est de changer le jauge de ces lignes dans le courant de l'été.

Son hon. le juge Casault a déclaré que l'élection de M. L. A. Côté, conseiller de St. Roch, Québec, était nulle, parce que la propriété servant à sa qualification ne valait pas \$2,000, comme la loi l'exige.

Les ordres généraux de la milice contiennent les règlements pour les camps qui doivent être tenus cet été. Le salaire des miliciens à pied est fixé à 80 cents par jour et celui des artilleurs et des cavaliers à \$1. Le major-général partira pour Manitoba et la Colombie Britannique immédiatement après la levée des camps.

Les religieuses carmélites qui viennent s'établir à Montréal ont quitté Liverpool le 22 du mois dernier, en route pour le Canada.

Elles descendront à l'Hôtel-Dieu pour quelques jours. MM. Th. Letourneux et H. Gérard ayant placé à la disposition de ces religieuses une maison de campagne, située à Hochelaga, les Carmélites l'occuperont jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle on espère pouvoir les installer dans leur monastère, qui s'éleva sur un des plus beaux sites d'Hochelaga.

Nous accusons réception du volume des Statuts de la province de Québec pour l'année 1875. On ne saurait mettre plus de diligence à publier des documents publics aussi importants.

La banque de Québec a déclaré un dividende de quatre pour cent pour le semestre courant, payable le et après le 1er juin.

On dit que la musique de la garde républicaine de Paris se rendra à l'exposition de Philadelphie.

La Compagnie de steamers des ports du Golfe et de Québec vient d'acheter un nouveau steamer. Ce vapeur servira pour la ligne de passagers de Montréal à Pictou.

L'action pour l'annulation du "contrat des Tanneries" a été émanée à Montréal par M. Ritchie, comme substitut du procureur-général Church.

Lépine a été mis en liberté avec ordre de laisser le pays immédiatement.

Les anciens zouaves potifiques qui avaient demandé l'autorisation de former, dans la milice, un corps de Canadiens-Français portant le costume de zouaves, ont reçu une réponse négative du ministre de la milice.

UNE SCÈNE DE DÉMÉNAGEMENT

Je voyais, l'autre jour, la petite charrette à bras rouler devant moi, chargée de ce ménage du pauvre si difficilement acquis, et qui tient si peu de place. Le père, attelé au brancard, tirait vigoureusement, aidé par un jeune apprenti, son fils sans doute; à côté marchaient deux sœurs: l'aînée portant un panier chargé de provisions, quelques lithographies encadrées, galerie de tableaux de pauvre ménage, et un pot de fleurs, son parterre; la plus petite chargée du chat du logis, enveloppé dans son tablier. Ils avançaient lentement sur le pavé glissant, et, ralentissant le pas, je les suivais de l'œil en réfléchissant.

Certes, ce déménagement de la pauvre famille était triste à voir, et cependant combien il révélait de progrès accomplis? En Europe, aux siècles barbares, il ne se fit point fait ainsi paisiblement sous le soleil, mais de nuit, à travers les campagnes désolées; alors le pauvre ne quittait sa cabane que chassé par la violence; le déménagement était une fuite. Au lieu de ce

père et de ces enfants transportant leurs pénates avec efforts, vous aviez des familles éperdues sauvant leurs misérables ressources sur des charriots qu'emportaient des bœufs effrayés ; où je voyais de la sueur, autrefois j'aurais vu du sang !

Ainsi les bienfaits de la civilisation se font sentir aux plus humbles et aux plus déshérités. Là où nous apercevons tant de privations, elle a déjà amoindri les épreuves ; l'adoucissement des mœurs, la souveraineté toujours mieux sentie du droit, le développement de la fraternité chrétienne, ont fait un pauvre de la victime, un ouvrier du vaincu. Les sociétés sont donc en marche sous l'œil de Dieu. Les lois de la perfectibilité humaine suivent leur cours ; loin de laisser derrière nous l'âge d'or, nous marchons incessamment à sa rencontre ; chaque siècle essuie une larme et guérit une plaie.

Je fus interrompu au milieu de ces réflexions par la chute d'un tabouret de paille qui avait glissé de la charrette et était venu tomber à mes pieds.

Je le relevai en appelant ; le jeune garçon accourut, et nous nous reconnûmes : c'était un des apprentis imprimeurs qui m'apportent mes épreuves.

Il toucha de la main sa casquette et me salua par mon nom en souriant. Pendant que je l'aidais à rattacher le tabouret et à fixer sur la charrette quelques étagères près de glisser, il m'apprit qu'il allait habiter l'extrémité du faubourg où son père avait trouvé du travail. Veuf depuis plusieurs années, il avait longtemps vécu à grand-peine, mais le plus dur était fait ; maintenant, la sœur aînée pouvait tenir le ménage, la plus petite allait à l'école, où elle apprenait à lire et à coudre ; lui-même venait de finir son apprentissage et allait passer parmi les travailleurs.

— C'est heureux que nous déménagions maintenant, ajouta-t-il avec gaieté, vu que dans quelques mois le ménage aurait été plus lourd. Mes premières économies seront pour acheter un fauteuil au père et un lit à rideaux à la petite sœur ; mais pardon, monsieur, voilà qui est paré ; en vous remerciant. — Ohé ! me voilà, père ; enlevons !

Il avait repris la corde qui lui servait de bricole, et la charrette repartit.

Je la suivis quelque temps du regard dans le faubourg où elle venait d'entrer. Les deux hommes continuaient à tirer courageusement tandis que les sœurs marchaient à quelque distance, l'aînée doucement, sérieuse comme une jeune mère, la petite, obéissante et attentive.

— Allez, pensai-je tout bas, honnête famille du pauvre, vous qui devriez être pour nous une leçon de courage et de patience ! Allez, et puissiez-vous emporter avec ce chétif ménage les vrais trésors domestiques : l'amour du travail, le contentement de l'âme et la santé du corps. Ah ! quelque humble que soit votre destinée, Dieu ne vous a point abandonnée, car il vous a donné dans ce père la force dévouée qui protège ; dans le fils, l'espérance qui rassure ; dans les deux sœurs, la grâce qui charme et la tendresse qui console.

UN PASSANT.

VARIÉTÉS

LES DIX RÈGLES DE JEFFERSON

Dans une lettre d'avis écrite par Jefferson à son homonyme Thomas Jefferson Smith, en 1825, le président des Etats-Unis donne les dix règles suivantes :

1. Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.
2. N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.
3. Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.
4. N'achetez jamais ce qui vous est inutile sous prétexte que c'est bon marché.

5. La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

6. Nous ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.

7. Rien de fatiguant si c'est fait de bon cœur.

8. Que de chagrins nous ont donné des malheurs qui ne sont jamais arrivés.

9. Prenez toujours les choses par le bon bout.

10. Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à dix avant de parler, et jusqu'à cent si vous êtes fort en colère.

CHOIX DE SENTENCES ET DE PROVERBES RUSSES

— Un chemin pour qui fuit, et cent pour qui le poursuit.

— Un bouchée pour un pauvre est un gros morceau.

— Tu recevras une corde, tu rendras une courroie.

— A bonne tête cent mains.

— Avec un morceau de pain on trouve son paradis sous un sapin.

— Ta destinée fut-elle de vivre un siècle, apprend toujours.

— Le pain et le sel ne se querellent pas.

— Le bossu se redresse dans le tombeau, et le méchant sous le bâton.

— Bon silence vaut mieux que mauvaise dispute.

— Mesure dix fois, mais ne coupe qu'une.

— On ne meurt pas deux fois, mais on ne l'échappe pas une.

— On ne sème ni ne plante les fous, ils croissent d'eux-mêmes.

— Le maréchal forge des pinces pour ne pas se brûler.

— Ne vis ni en chancelant, ni en roulant, ni de côté.

SEMAINE POLITIQUE

La politique chôme partout et l'on dirait que les cabinets des deux continents se sont mis en grève. Les échos des Sierras espagnoles n'envoient pas même le son d'une escopette de brigand : c'est à croire que Carlistes et Alphonistes se sont donné le baiser de paix.

Tout cela n'empêche pas l'Allemagne, la France, l'Autriche, l'Italie, la Russie et la Turquie de continuer leurs armements et de demeurer sur le qui-vive. En Angleterre, on parle même de conscription militaire ; cette mesure, si elle était adoptée, donnerait la clef d'une situation ambiguë et périlleuse.

En attendant, les Etats-Unis se préparent au Centenaire, tandis que notre Gouverneur-Général va se distraire quelque peu en Angleterre des soins de son administration.

Le fait important pour le pays est la publication de la réponse faite par Sa Majesté à la requête du Parlement du Canada, relativement à l'amnistie.

Cette pièce importante pour l'histoire politique du pays, après avoir rappelé sommairement les diverses phases des événements accomplis dans le Nord-Ouest, ainsi que les débats auxquels la question d'amnistie a donné lieu au Parlement, mentionnant en outre la condamnation de Lépine et sa commutation de peine, continue ainsi :

« Sachez maintenant que, par et de Notre volonté Royale et bon plaisir, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons, que (sauf et excepté Louis Riel, Ambroise Lépine et un certain W. D. O'Donoghue) toutes personnes et parties quelconques sont et seront pleinement acquittées et exonérées de toutes trahisons et actes séditeux, félonies, délits, crimes ou offenses de nature politique ou contre Nous, Notre couronne, autorité et gouvernement, commis dans cette partie de la Terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest, aujourd'hui la province de Manitoba, antérieurement au deuxième jour de septembre mil huit cent soixante-dix, dont ils sont maintenant ou peuvent être accusés comme ayant (sauf les exceptions susdites) pris part respectivement dans les années mil huit cent soixante-neuf et mil huit cent soixante-dix, et antérieurement au deuxième jour de septembre en la dite année mil huit cent soixante-dix, au sujet des faits ci-dessus énumérés, et que toutes poursuites à ce sujet (sauf les exceptions mentionnées) cessent et sont terminées.

« Et Nous remettons en outre, par les présentes (sauf les exceptions sus-mentionnées)

toutes terres confisquées, biens et effets qui, pour des crimes ou offenses, et antérieurement à la date mentionnée en dernier lieu, ont été confisquées par Nous.

« Et par les présentes, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons en outre que chacun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, sont et seront pleinement acquittés et relâchés pour toutes sortes de trahisons, actes séditeux, délits, crimes ou offenses de nature politique ou contre Nous, Notre couronne, autorité et gouvernement, commis comme il est dit ci-dessus, et dont ils sont ou peuvent être actuellement accusés pour la part qu'aucun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, a pu y prendre respectivement dans les années mil huit cent soixante-neuf et mil huit cent soixante-dix antérieurement au second jour de septembre en l'année mil huit cent soixante-dix, au sujet des faits ci-dessus mentionnés, et que toutes procédures à ce sujet cessent et se terminent à la condition expresse que chacun d'eux, les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, seront et se tiendront absents de Notre Puissance au Canada pour la période de cinq ans à partir de la date de Notre présente Proclamation Royale et s'abstiendront de l'exercice et de la jouissance de leurs droits politiques durant la dite période, pourvu que sur infraction à cette condition par les dits Louis Riel et Ambroise Lépine, Notre présente Proclamation Royale et pardon seront, du moment que les dits Louis Riel et Ambroise Lépine commettront cette infraction, nuls et de nul effet.

« Et, en outre, Nous ordonnons, prescrivons, déclarons et proclamons, qu'au reçu de la signification par le dit Ambroise Lépine, dûment attesté à notre Secrétaire d'Etat, du bon vouloir du dit Ambroise Lépine de remplir la condition à lui par les présentes imposée, Nos lettres patentes, portant la date du dix-neuvième jour de janvier mil huit cent soixante-quinze, ci-dessus mentionnées, sont appelées et déclarées de ce moment entièrement nulles et de nul effet, et notre dit Secrétaire d'Etat pour le Canada devra immédiatement ordonner et prescrire que le dit Ambroise Lépine soit élargi de la prison commune de Winnipeg, la période de cinq ans ci-dessus mentionnée devant commencer, en ce cas, vingt-quatre heures après son élargissement de la dite prison commune.

« De ce que dessus nos fœux sujets et tous autres que les présentes verront ou qu'elles pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

« En Foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. »

A. A.

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »
 « The one thing worth showing to mankind is a human soul. » (BROWNING.)

XXIV

(Suite)

C'est un cadre qui n'est d'accord ni avec la tristesse ni même avec le sérieux de la vie, et il faut bien avouer que cet idéal social et mondain dont j'ai parlé n'est pas le plus salutaire ni le plus élevé de tous. Il faut reconnaître encore que, s'il n'est pas vrai que cette terre charmante soit absolument, comme on le dit, la patrie classique du « far niente » (le nombre des désœuvrés de par le monde me faisait penser que tous les cioux et tous les climats leur sont propices), il est néanmoins indubitable qu'on éprouve à Naples un mélange d'agitation et de langueur, qui oblige à une lutte constante contre la double tentation d'aller jouir au dehors, et à toute heure, de la beauté du ciel et de la terre, et de s'abandonner ensuite sans résistance au repos dont on sent le besoin. . . . Lorsque cette lutte fatigue, que rien ne stimule le courage de la poursuivre, et qu'on se laisse aller absolument aux influences extérieures, on est bientôt envahi et comme enivré par la simple jouissance de vivre. Les jours succèdent aux jours, sans que l'on songe à se demander ce qui les a remplis. L'intérêt qu'inspiraient naguère les objets sérieux s'affaiblit, la force nécessaire à chacun diminue, tout effort irrite ; et comme cette vie joyeuse et futile ne présente cependant aucun aspect dangereux ou coupable, on n'essaye plus de s'y soustraire, et on laisse le poison subtil qui circule dans l'air pénétrer avec le désœuvrement dans l'esprit, avec la mollesse et la tiédeur dans le cœur, et jusqu'au fond de l'âme elle-même.

Tel fut le régime auquel j'abandonnai la mienne, non sans quelque excuse peut-être. Mon âge rendait assez naturelle cette réaction de gaieté et de joie. Après les

jours que je venais de traverser, j'éprouvais le besoin de me distraire et d'oublier. Comment donc aurais-je pu résister à tout ce qui, autour de moi, facilitait et cette distraction et cet oubli ? D'ailleurs Lorenzo lui-même semblait prendre à tâche d'effacer les souvenirs douloureux de Paris, et avec ceux-là s'affaiblissaient aussi les impressions d'une autre sorte que j'en avais rapportées. Sans doute, je n'avais oublié ni madame de Kergy, ni Diane, ni l'éloquence de Gilbert, mais tout ce que cette rencontre avait réveillé dans mon âme de sentiments nobles, purs et virils, était presque sorti de ma mémoire, et s'il s'y était aussi mêlé pour moi quelque danger involonté, il m'avait effleurée d'une façon si éphémère, que la trace en était effacée, comme pourrait s'évanouir celle d'un parfum mortel, s'il n'avait été respiré qu'en passant, et pour un seul et rapide instant.

Quant à ma charmante Stella, elle ne songeait pas plus à me donner des conseils qu'elle ne croyait me donner des exemples. Elle partageait avec moi les heures heureuses de sa journée, et moi je ne pouvais la suivre dans le cours obscur et journalier de sa vie courageuse. Je ne la voyais pas aux heures où, d'un front aussi serein, d'un visage aussi souriant que celui avec lequel elle m'accueillait plus tard, elle immolait sa volonté et ses goûts, et achetait par un perpétuel sacrifice d'elle-même le droit de rendre sa fille heureuse à son gré. Je la voyais, au contraire, au moment où chaque jour j'allais la prendre pour faire avec elle et Angiolina une promenade qui était pour nous l'un des grands plaisirs de la journée. En les apercevant alors ensemble, la mère aussi joyeuse que l'enfant, on aurait pu croire que l'une était aussi satisfaite, aussi complètement exempte de souci que l'autre ! Nous allions ainsi bien loin souvent, tantôt au-delà de l'extrême pointe de Pausilippe, tantôt à Portici, ou bien à Capo di Monte. Là, nous mettions pied à terre et nous nous oublions dans de longues causeries, tandis que l'enfant courait près de nous, puis revenait se jeter dans les bras de sa mère ou dans les miens. Je l'aimais passionnément, et il me semblait souvent, en l'embrassant, que j'éprouvais pour elle cet amour, le plus grand de tous ceux de la terre, et qui peut faire supporter la privation de tous les autres. Angiolina était, il est vrai, une de ces enfants qui, plus que d'autres, savent toucher cette fibre maternelle que tout cœur de femme recèle : elle avait de ces accents, de ces regards, de ces silences qui semblent révéler une âme attentive à des voix qui ne sont point celles de la terre, et parfois, en regardant l'expression de son visage enfantin, on se demandait, avec une sorte d'effroi, si déjà elle ne prêtait pas l'oreille à celles du ciel.

De temps en temps, Lorenzo faisait des voyages dans le nord de l'Italie, où il possédait des biens qu'il allait visiter. Ces absences, toujours courtes et toujours motivées, ne me causaient ni peine ni ombre. A son retour, il semblait heureux de me revoir et jouissait en apparence, plus encore que moi, de la vie animée que nous menions tous les deux. Il donnait ses matinées au travail, et toutes ses soirées il les passait avec moi, soit dans le monde, soit au théâtre de Saint-Charles, où, selon l'ancienne habitude italienne, nous allions beaucoup moins pour assister au spectacle ou même pour écouter la musique que pour y rencontrer nos amis. Quant au jeu, il m'était permis de croire qu'il avait renoncé, car il ne lui arrivait jamais de toucher une carte en ma présence. Le double danger qui avait menacé mon repos semblait donc entièrement conjuré, et je reprenais encore une fois mon vol dans la vie, avec confiance et sécurité, comme un oiseau battu de l'orage déploie ses ailes au retour du soleil, et s'élance vers le ciel en chantant, oubliant que les nuages ou la nuit puissent jamais revenir !

Toutefois, et sans trop m'en apercevoir, au milieu de ce nouveau rayonnement de bonheur, je glissais sur une pente rapide et je laissais écouler ma vie dans une mollesse croissante. Ma bonne Ottavia, il est vrai (revenue près de moi depuis l'entrée au couvent de Livia), me rappelait bien les jours et les heures marqués pour ces petites pratiques de dévotion qu'elle m'avait enseignées dans mon enfance, et qui, sans être la piété, servent à alimenter le foyer ; mais sans sa présence je les aurais probablement toutes oubliées. Je ne songeais plus à rien qu'à être heureuse ; je l'étais, parce qu'il me semblait avoir recouvré sur le cœur de Lorenzo un empire absolu. . . . Mes hautes aspirations pour lui s'étaient évanouies comme un rêve poétique dont la mémoire s'enfuit. . . . Il m'aimait, cela me suffisait. Le charme de son esprit, les agréments de sa personne, lui donnaient une sorte de supériorité dans le cercle où il se trouvait au premier rang, et où il avait tous

les prétextes désirables pour satisfaire ses goûts fastueux, tandis que, d'autre part, l'aurole de génie dont il était environné empêchait cette vie de paraître, et même d'être tout à fait frivole.

Elle l'était cependant, comme l'est toute vie sur laquelle ne repose aucun rayon d'en-haut. Je n'étais pas encore tout à fait incapable de le remarquer, mais je devenais de plus en plus incapable d'en souffrir.

Ce n'est point de cette manière que se maintient ou se retrempe la vigueur de l'âme. Livia seule n'avait pas perdu sur moi sa bienveillante influence, et une parole d'elle me faisait encore l'effet de ce son juste et fort du diapason qui avertit l'oreille lorsque la note commence à baisser; mais ces avertissements eux-mêmes ne suffisaient plus. Toute pente, quelque insensible qu'elle soit, est difficile à remonter, et je ne m'aperçus de tout le terrain que j'avais perdu qu'à l'heure où je me trouvais en face de nouvelles épreuves et de nouveaux dangers.

XXV

Plusieurs mois se passèrent toutefois sans amener de changement dans cette vie insouciant et heureuse. L'arrivée de Lando, peu après, celle de Mario, en furent les principaux incidents. Mario quittait peu mon père, et ses visites étaient courtes et rares. Il aimait la maison paternelle mieux qu'autrefois, maintenant qu'il y était seul; de son côté mon père, soulagé d'une lourde responsabilité par le mariage de l'une de ses filles et la vocation de l'autre, agréait plus que jamais la présence de son fils, qui l'empêchait de souffrir de sa solitude et ne lui causait aucun souci. Il pouvait ainsi ne plus vivre que pour ses affaires et avec ses souvenirs, et Mario accomplissait avec dévouement et sans difficulté les devoirs nouveaux que lui imposait notre départ. Il venait de temps en temps voir ses deux sœurs, et il n'avait pas tout à fait perdu l'habitude de m'adresser des conseils et des remontrances. Toutefois, comme ma situation actuelle m'obligeait à un certain éclat, dont il n'était pas fâché d'avoir sa part, et qu'en somme, il ne se déplaçait point sous mon toit, il ne m'avait pas été aussi difficile qu'autrefois d'obtenir son suffrage; d'ailleurs, chose étrange peut-être, au milieu de l'entraînement frivole que je subissais, je n'avais encore rien perdu de cette absence de coquetterie et de vanité qui, presque autant que ma tendresse pour Lorenzo, me servait de sauvegarde dans le monde et me mettait à l'abri de ses médisances, non moins que de ses dangers réels. Ce point reconnu, Mario (qui ne se croyait point affranchi, par mon mariage, du soin de veiller sur ma réputation) avait été pour moi aussi bienveillant qu'il aurait peut-être été implacable s'il en eût été autrement. Comme, de mon côté, je ne redoutais nullement sa surveillance, et qu'il m'apportait, avec des nouvelles de mon père, ces souvenirs du passé toujours chers, quel que soit le présent, je le recevais avec affection, et ses visites me faisaient toujours plaisir.

Quant à Lando, il avait été contraint de s'arracher de Paris, et de consacrer à l'économie une année toute entière qu'il était venu, fort à contre-cœur, passer au sein de sa famille. En arrivant, il avait commencé par s'étonner beaucoup de me trouver plus gaie à Naples qu'à Paris, et par déclarer que la vie d'une petite ville lui était devenue impossible et qu'il allait passer son temps d'exil dans une réclusion absolue. Mais il se contenta de porter cette nostalgie parisienne de salon en salon, et d'exhaler ses plaintes tantôt en italien (en gausseyant beaucoup), tantôt dans un français mélange de l'argot le plus récent et compréhensible seulement aux initiés. Comme en dépit de tout cela cependant, sa bonhomie naturelle se faisait jour, on lui pardonnait le reste, et on l'accueillait bien partout, en sorte que l'existence lui devint peu à peu supportable; bientôt il se résigna presque tout à fait; enfin, vers la fin de l'hiver, il était si bien « rapatrié » qu'il n'y en avait pas de plus ardent que lui à préparer et à organiser tous les divertissements par lesquels se terminait le carnaval à Naples. Chars, costumes, dragées et fleurs pour *Tolède* (1), soupers, dominos et déguisements pour les *Festini* (2) de Saint-Charles, sans compter un grand bal costumé à l'*Académie* (3) et, brochant sur le tout des comédies de société en perspective

(1) La rue de Tolède, où avaient lieu, pendant le carnaval, les promenades masquées et les combats de dragées.

(2) Bals masqués.

(3) Nom du lieu où se donnaient de grands bals organisés par la noblesse de Naples, dont il fallait faire partie pour avoir le droit d'y souscrire.

pour le carême. Avec tout cela, il y avait moyen d'échapper au danger de mourir d'ennui avant Pâques!...

Je dois avouer, au surplus, qu'il me trouvait tout aussi disposé qu'une autre à le seconder. J'étais dans un de ces accès de gaieté exubérante qui, à Naples et même à Rome, s'emparaient parfois, pendant les folies du carnaval, même des gens les plus raisonnables et les plus sensés. Mais il faut le reconnaître, les folies n'avaient point en Italie l'aspect vulgaire, grossier et répulsif que la gaieté publique revêtait à Paris pendant ces mêmes jours. On pouvait dire qu'à Paris, pendant les jours-gras, tout le monde semblait devenir plus ou moins mauvais, tandis qu'à Rome et à Naples tout le monde semblait redevenir plus ou moins enfant. Y avait-il à cela plus d'apparence que de réalité? Faut-il penser que, pendant ces jours consacrés au plaisir, la dose du mal est la même partout? Je ne saurais le dire. A Rome, sans doute, non moins qu'à Paris ou à Naples, tandis qu'au Corso on se jette des *confetti*, et que les *« moccoletti »* s'allument, les églises s'illuminent aussi, et une foule nombreuse, prosternée devant le Saint-Sacrement exposé sur les autels, y prie pour expier les folies de la foule joyeuse. Néanmoins, il me semble qu'aucun de ceux qui en ont fait la comparaison n'ont hésité à reconnaître une grande différence entre le caractère de l'une et de l'autre gaieté, aussi bien qu'entre les différents genres de divertissements qu'elle inspire.

Stella était dans une disposition aussi gaie que moi, et c'était à peine si Angiolina (la seule qui fût dans son droit) se préparait avec plus d'entrain que nous à aller jeter des dragées aux passants, ou à livrer bataille aux chars dans lesquels, sous divers déguisements, la plupart des hommes de la société se disposaient à parcourir Tolède. Ces chars pa-saient sous la grêle des projectiles lancés de tous les balcons, et y répondaient par des volées de dragées ou des fleurs, envoyées jusqu'aux étages les plus élevés, soit au moyen de cornets ou de pelles faits exprès pour cette usage, soit en escaladant des échafaudages préparés dans tous les chars pour rapprocher les combattants. Lorenzo, Lando, Mario lui-même, étaient enrôlés dans l'équipage nombreux d'une merveilleuse gondole du quinzième siècle (époque dont ils devaient tous revêtir le costume); Lorenzo, par son goût et ses connaissances de tous genres, avait contribué à rendre cette mascarade presque intéressante au point de vue de l'art et de l'histoire, et il s'en était occupé autant que personne.

Nous étions au beau milieu de ces préparatifs, lorsqu'un matin il me dit d'un air contrarié qu'il venait de recevoir une lettre de son homme d'affaires qui l'obligeait à s'absenter pendant quelques jours. Cette fois il s'agissait seulement d'aller jusqu'à Bologne, et il serait de retour, sans faute, la veille du Jeudi gras, jour fixé pour la première promenade de la gondole. Néanmoins, ce départ me chagrina d'autant plus qu'il y avait fort longtemps qu'il n'avait fait d'absence et que j'en avais pour ainsi dire perdu l'habitude. Je ne dissimulai donc point ma contrariété. Mais comme la sienne ne semblait point être moindre, je le vis enfin partir non sans déplaisir, mais sans le moindre réveil de mes défiances passées.

Le carnaval était tardif cette année-là, et l'approche du printemps se faisait déjà sentir dans l'air. J'avais passé deux heures avec Stella dans le parc de Capo di Monte, et Angiolina avait cueilli sur l'herbe tant de violettes, qu'elle en avait rempli une corbeille tout entière. A la gaieté du moment se joignait encore celle de la saison et de tout ce que le ciel de Naples y ajoute d'enchantement. Lorsque les circonstances de la vie ne sont pas en complet désaccord avec la beauté de la nature, on éprouve alors un transport inconnu en tout autre lieu. Ce jour-là j'étais heureuse et gaie, plus encore que de coutume, et cependant, au moment où nous allions quitter le parc, il me prit tout à coup une de ces tristesses vagues et soudaines qui semblent jeter leur ombre sur tout excès d'admiration.

— Un moment encore, Stella, lui dis-je, il fait si beau. Jamais le ciel et la mer n'ont été bleus comme aujourd'hui!... je n'ai pas le courage de rentrer.

— Restons, Ginevra, tant que tu voudras. Je ne me lasse jamais, tu le sais, de ce que nous avons là sous les yeux!... Cette belle nature est pour moi une mère, une amie, un soutien. Elle m'a si souvent aidée à vivre!

— Pauvre Stella! dis-je alors avec un léger remords, car il me semblait que j'oubliais trop parfois la différence de nos deux destinées.

Mais elle poursuivit avec son charmant sourire:

— Vois-tu, Ginevra, on a dit de moi que

j'avais le sang joyeux! ce qui signifie, j'imagine, que mon naturel était d'être heureuse, et lorsque tout moyen de suivre cette vocation me manque, je lui o'is encore en ouvrant les yeux. La seule beauté de la lumière suffit pour répandre en moi des torrents de joie...

En ce moment Angiolina vint en courant lui apporter un petit bouquet de violettes qu'elle avait attachées ensemble. Stella le prit, puis elle enleva l'enfant dans ses bras.....

— Regarde, Ginevra, regarde le bleu des yeux de mon Angiolina. N'est-il pas plus beau mille fois que celui de la mer ou du ciel? Tiens, ne perçons plus de moi, poursuivis elle, tandis que la petite fille passait ses deux bras autour du cou de sa mère et appuyait sa joue rose contre la sienne. Ce trésor me suffit; je n'en demande aucun autre.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.
(A continuer)

POESIE

Viens, m'ont dit vingt chars rapides;
Le feu nous pousse à travers
Bois épais, cités splendides,
Monts et prés, champs et déserts.
Faisant honte aux hirondelles,
Crois, sur nos essieux,
Que la terre a pris des ailes
Pour passer devant tes yeux.

Vins, me crie un beau navire,
Voir l'homme en tous les climats,
Voir en germe quelque empire,
Des ruines voir l'amas.
Par un caprice de l'onde,
Tu peux, voguant avec moi,
Ajouter un nouveau monde
A ceux dont le nôtre est roi.

Des astres je sais la route;
Viens, dit un aérostat;
Monte à la céleste voûte,
Peur en juger mieux l'éclat.
Sur maint problème à résoudre,
Dans mon vol audacieux,
Viens, au-dessus de la foudre,
Sonder l'abîme des cieux.

— Partez tous. Ici je reste.
Heureux d'un monde borné;
D'oiseaux, de fleurs, monde agreste
D'ombrages environné.
Quand la nuit étend son voile,
Et qu'au ruisseau transparent
Vient se mirer une étoile,
Oh! que l'univers est grand!

XXIV.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

DECES

En cette ville, le 20 avril, à l'âge de 65 ans et 10 mois, Dame Marguerite Duhamel, épouse de M. Luc Provost. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et quatre enfants plongés dans la douleur. Parents et amis, priez pour elle.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS

Est par le présent donné qu'un
Dividende de 4 par cent
sur le Capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant et sera payable à la Banque, le et après

le 1er Juin prochain.

Les Livres de Transport seront fermés du 7 au 31 Mai prochain inclusivement.
Par ordre du Bureau,

H. COTTE, Caissier.

Montréal, 9 Avril 1875. 6-18-102

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital. - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, au-delà de - - - - - \$1,031,000

DIRECTEURS:

J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands d'Canada."
JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz."
HORACE AYLWIN, Directeur "Banque de Toronto."
ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains."
ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puissance."
M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada."
DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Cie., Négociants.
J. ROSAIRE THIBAudeau, Directeur "La Banque Nationale."

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL
Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Prêts sur les steamers et vaisseaux à voile de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

BANQUE ST. JEAN-BAPTISTE.

(Incorporée par Acte du Parlement, 1875.)

CAPITAL AUTORISE, - \$2,000,000
PARTS: \$100 CHAQUE.

AVIS

Les Livres de Souscription au Fonds-Capital de cette Banque sont maintenant ouverts au public, dans les Bureaux de la Banque, No. 315, coin de la Rue Notre-Dame et de la Place-d'Armes (ancienne Banque des Marchands), de 10 heures a.m. à 3 p.m.

R. A. R. HUBERT.

Président du Bureau provisoire.

Montréal, 15 Avril 1875. 6-18-103

APPRENTIS DEMANDÉS.

On demande deux ou trois jeunes Garçons respectables et bien recommandés, pour apprendre L'IMPRIMERIE; aussi, un ou deux pour apprendre la LITHOGRAPHIE, et un jeune homme capable de travailler les PRESSES GORDON.

S'adresser au bureau de l'Opinion Publique, 319, rue St. Antoine.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,
PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un pré-servatif et un remède contre le ma-que auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir: Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par 1 malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

Librairie Ovide Fréchette,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons, Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Étrangers.

Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.

On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } DANS LA
District et Cité de } COUR SUPERIEURE.
Montréal. }

DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, FAILLI.

JEUDI, le vingtième jour de Mai prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte.

Montréal, 10 Avril 1875.

GEORGES E. DESBARATS,
Par MOUSSEAU, CHAPLEAU & ARCHAMBAULT,
6-15-5-98 Ses Procureurs ad litem.

UN ENTRE MILLE!

CONSUMPTION GUERIE.—Alors que la mort du pauvre CONSUMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Cannabis Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consumption—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Poutons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez: CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphia, donnant le nom de ce journal.—6-11-13-93